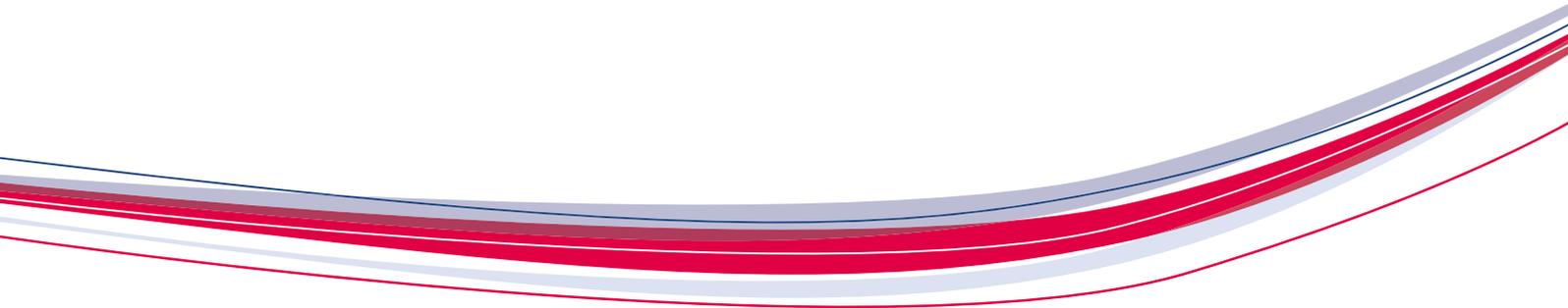


SOMMAIRE



Évocation historique de la CCI	2/15
Les élus de la CCI	16/17
Création/reprise d'entreprise	18/19
Commerce, services, tourisme	20/21
Industrie	22/23
International	24
Infrastructures/Finances	25
Systèmes d'information	26
Communication	27
Enseignement et Formation	28/32

150 ans déjà... et pas question de souffler !



Le choix du message est très significatif. Il s'adresse à l'ensemble de nos entreprises, de nos partenaires et nos collaborateurs.

En effet, en 2000 lorsque je suis arrivé à la CCI, j'entendais trop souvent cette phrase : la CCI, cette "Vieille dame". Ce n'est pas parce que vous avez 150 ans que vous n'avez pas envie de courir, de sprinter et de vous projeter vers l'avenir.

Revenons à cette édition spéciale 150 ans : trois messages.

Le passé :

J'ai souhaité mettre en avant les hommes et les femmes d'entreprises qui ont fait ce que nous sommes devenus aujourd'hui. Oui, c'est la volonté de développer l'économie mancelle et sarthoise, par son tissu industriel et commercial, sans oublier les sociétés de services qui sont un secteur d'emplois et de perspectives d'avenir.

Sans le travail des élus, de leurs présidents et de l'ensemble des collaborateurs, la CCI du Mans et de la Sarthe ne serait pas aujourd'hui ce qu'elle est.

Le présent :

Je trouve légitime, qu'aujourd'hui les élus que nous sommes figurent en pages centrales de cette publication. Ils travaillent pour vous, apportent leurs idées, leurs convictions, construisent, donnent de leur temps. J'en profite pour les remercier et ils pourront dire demain "J'y étais".

L'avenir :

Pour le troisième volet, j'ai souhaité mettre en avant l'action conjuguée des élus et des responsables de service.

Ainsi, vous découvrirez ce que pourrait être notre société dans 10 ou 20 ans. Vous verrez qu'il y a certaines idées qui peuvent paraître aujourd'hui farfelues ou presque irréalistes, mais quand vous-même ou vos enfants reliront ce document, dans plusieurs années, ils diront peut-être, que nous étions visionnaires.

Devinette :

Question : À quel moment est-on vieux ?

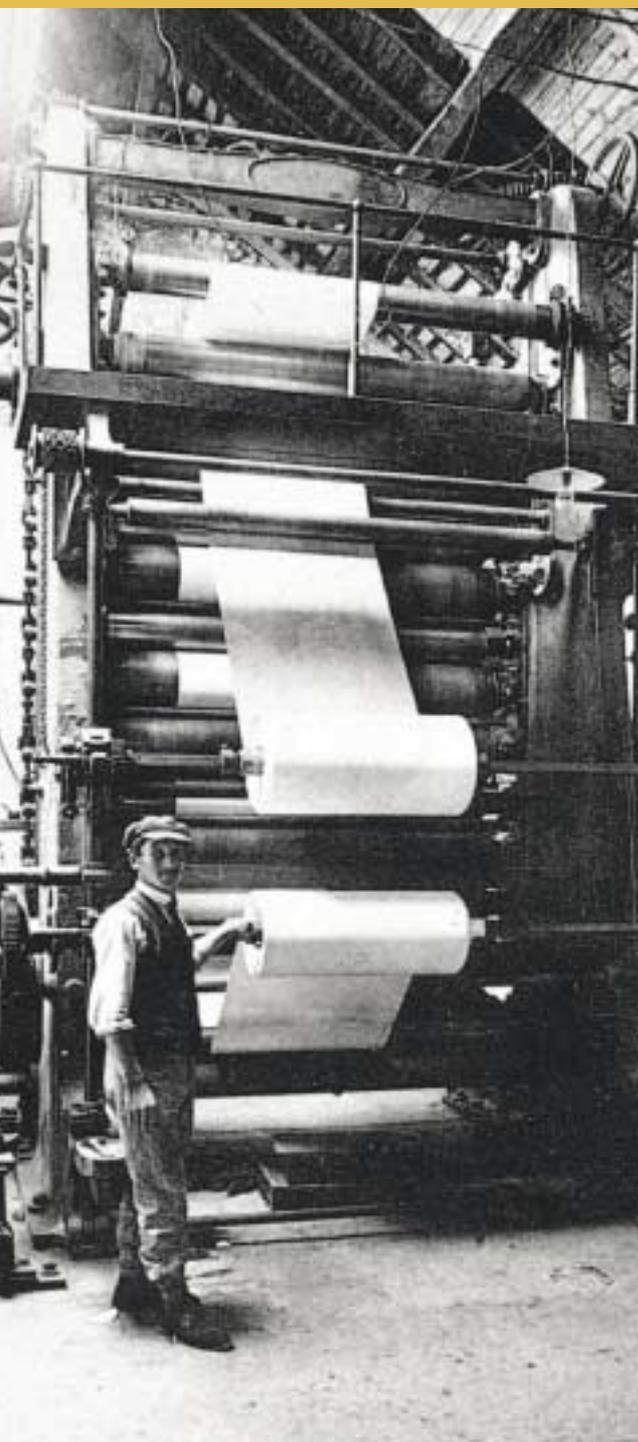
Bien amicalement

Bernard WARAIN
president@lemans.cci.fr

Réponse :

Quand le rétroviseur devient plus grand que le pare-brise.

ÉVOCACTION HISTORIQUE DE LA CCI



La Chambre de commerce et d'industrie du Mans et de la Sarthe a 150 ans. Comme les entreprises dont elle représente les intérêts généraux auprès des pouvoirs publics et qu'elle accompagne dans leur création et leur développement, elle est avant tout une organisation humaine. L'établissement public prend vie par l'action d'hommes d'entreprises. Pleinement occupées à leurs activités de production, de distribution ou de services, des générations d'entrepreneurs ont cependant consacré du temps et de l'énergie à animer l'organisme officiel : des acteurs privés engagés dans l'action publique appuyés par des collaborateurs qui les ont rejoints dans la réalisation au quotidien de leurs objectifs. Évoquer l'histoire de la CCI, c'est donc avant tout appeler au souvenir des hommes qui l'ont patiemment façonnée.

La création de la Chambre de commerce et d'industrie

La Chambre de commerce et d'industrie du Mans et de la Sarthe est née le 23 octobre 1856, héritière de la Chambre consultative des arts et manufactures du Mans, elle-même créée en 1804⁽¹⁾. La douzaine de chambres de commerce antérieures à la Révolution fut de toute manière supprimée en 1791 par l'Assemblée constituante. À banquettes désertées d'ailleurs, le pouvoir prit très vite conscience que les chambres de commerce répondaient à des besoins permanents des entreprises d'un même territoire. C'est-à-dire d'organiser, malgré leur grande diversité, leur représentation officielle et de mettre en commun des moyens partagés pour soutenir leur activité. Des besoins qui

trouvent écho dans celui des pouvoirs publics de connaître l'opinion des entrepreneurs. C'est un des leurs, engagé en politique, qui fait renaître l'institution. Professeur, premier industriel chimiste français, Chaptal était aussi ministre de l'Intérieur écouté du Premier Consul Bonaparte dont il sut obtenir le rétablissement des chambres de commerce en 1802.

Au centre d'un département agricole, Le Mans rassemblait alors assez de manufactures pour au moins créer une Chambre consultative. Le 10 juin 1804, vingt six fabricants et négociants manceaux assemblés autour du préfet Auvray désignèrent les six premiers membres de la Chambre consultative des arts et manufactures du Mans. Ils représentaient les activités dominantes de l'industrie mancelle du moment : Thibault la tannerie, activité prospère, Jean-Baptiste Desportes l'étamine en déclin, Vaslin la fabrication de toiles, Guillouard celle des siamoises⁽²⁾, et Vétillart le négoce et la blanchisserie de toiles. Leprince d'Ardenay s'efforçait (avec les Orry et Le Romain) de maintenir la bougie mancelle dont il gardait le prestige.

Le collège constitutif était composé surtout de notables issus de lignées mancelles à l'œuvre souvent depuis un siècle ou deux dans le négoce et la manufacture, volontiers pourvoyeuses d'officiers royaux, de robins, d'échevins. On y trouvait par exemple Charles Monnoyer, l'imprimeur dominant, Pierre Bérard, héritier d'une lignée de blanchisseurs de toiles, et Véron dans l'étamine mise à mal comme la bougie par le traitement révolutionnaire de leur double clientèle aristocratique et ecclésiastique. Parmi eux, des hommes nouveaux qui osaient le coton, la toile imprimée ou la chimie pour tisser, décorer ou blanchir la toile, fabriquer moins cher,

réchauffaient l'ardeur industrielle mancelle. Thoré blanchissait dans ses cuiviers de l'Épau. Jean-Baptiste Desportes imprimait ses siamoises.

Cette chambre stable, qui se renouvelait d'un tiers chaque année, limitée à l'arrondissement du Mans, n'avait pas grand pouvoir : dresser périodiquement un état de l'économie, donner son avis souvent conforme. Elle s'affranchit progressivement de la présidence et de l'hospitalité municipales. Il lui fut plus difficilement supportable de n'avoir pas de budget.

Sa grande cause fut le chemin de fer : elle joua un rôle déterminant dans la constitution de l'étoile ferroviaire du Mans⁽¹⁾. Elle fut aussi à l'origine de la succursale de la Banque de France en 1846.

Déjà on s'y plaignait des droits de douanes trop faibles sur la toile de coton anglaise, par contre, trop forts sur la graine de trèfle sarthoise expédiée outre Manche ! La crise frumentaire, économique et politique de 1848 passée, la France entrait dans sa grande période d'essor économique, de développement industriel et les hommes du Second Empire étaient

aux affaires. Au Tribunal comme à la Chambre consultative, les consulaires manceaux, souvent les mêmes, voulurent une vraie chambre de commerce qu'ils finirent par obtenir par décret signé par Napoléon III, le 23 octobre 1856.

En février 1857, les douze premiers membres s'installèrent. Quatre anciens de la Chambre consultative en formaient le noyau, assuraient la continuité : Charles Thoré, ne quitta l'ancien fauteuil présidentiel, qu'il occupait depuis six ans, que pour s'installer dans celui de la Chambre de commerce qu'il conserva jusqu'en 1860. L'imprimeur Charles Monnoyer était vice-président et Marcellin Vétillart, continuateur de la blanchisserie de toiles paternelle de Pontlieue, secrétaire. Le quatrième, Victor Doré, était maître de forges au Mans. Les huit nouveaux donnaient à la nouvelle chambre son assise départementale. Cohin aîné, fabriquait de la toile au Breil-sur-Mérize. Paul Rousseau aussi mais à Fresnay-sur-Sarthe, Fialex des vitraux peints à Mayet, Charles Fleury imprimait à Mamers, Michel Vielle était banquier à Sablé, Terrien minotier à La Suze. Deux fabricants de papiers, Alexandre Quéting à Poncé-sur-le Loir



En haut : Tannerie Gasnier-Fondeur à Château-du-Loir.
En bas : La fonderie de Cordé.



Évocation historique de la CCI



En haut : Atelier de couture de la manufacture Pacory.

En bas : Mine d'anthracite de Juigné-sur-Sarthe (le puit de l'Alma).

et Claude Tonnelier à La Flèche complétaient l'équipe consulaire. L'implantation géographique était assez diversifiée, plus que la répartition professionnelle marquée par quatre doublons dans la banque, l'imprimerie, la fabrication de toiles et celle de papier.

La Chambre avait d'emblée une circonscription départementale, accédait au statut d'établissement d'utilité publique. Son rôle s'élargissait et elle pouvait désormais faire contribuer les patentables à un budget, fort modeste : 1 500 F en 1857 pour payer son concierge et son expéditionnaire, ses frais d'impression, de chauffage et d'entretien. Pour loger son bureau, sa table et ses douze chaises (autant que de membres), elle dut longtemps se contenter d'une chambre dans les combles de l'ancien couvent de la Visitation, aimablement mise à sa disposition par le Conseil général.

Le contexte économique

Le Mans retrouvait un commerce de dimension nationale qui prospérait dans le négoce des produits de l'agriculture en développement. L'industrie textile s'était modernisée, des fabriques de chaussures et des conserveries se créaient, des activités de services nouvelles émergeaient avec la naissance des mutuelles d'assurances.

1856 : quatre ans après la France allait signer avec l'Angleterre un Traité de libre échange qui fit crier les uns. Les autres s'adaptaient, importaient machines et matières du premier pays industriel du moment pour baisser leurs coûts.

Durant le demi siècle à venir, la Sarthe va perdre 11 % de sa population qui chutera à 422 000 habitants en 1906. De 10 000 âmes en 1804, la

ville du Mans est passée à 27 000 et, dans 50 ans, elle en aura 63 000. En 1856 toujours, le train a deux ans : Paris était à deux jours de diligence, il n'est plus qu'à cinq heures. L'économie va s'en trouver bouleversée.

Les usines sarthoises n'utilisent encore que les chutes d'eau comme force motrice, mais le charbon arrive, avec le fer, les matériaux de construction et l'on va désormais aisément exporter vers la capitale des produits du sol sarthois.

L'activité minière locale commence à pâlir : l'extraction d'anthracite saboulienne va cesser et dans 25 ans celle du fer aura progressivement disparu. Les 5 hauts fourneaux que compte encore le département à Antoigné, Chemiré, Cordé, La Gaudinière et Vibraye s'éteindront et, des forges qui leur sont associées, il n'en subsistera qu'une en 1906.

Des hommes entrepreneurs novateurs rétablirent la métallurgie et le textile. En 1849, Langlois installa avenue de Paris une fabrique de magnésie calcinée. En 1842, dans le quartier Saint-Pavin-des-Champs, Victor Doré, ancien ouvrier d'Antoigné introduisit la fonderie de seconde fusion. Il bénéficia de commandes liées à la construction du chemin de fer et en 1855, avec 150 ouvriers, produit 2 000 tonnes de fonte, contribuant au renouveau industriel du département. Il reprit l'ancienne forge d'Antoigné, son ancien employeur où en 1856, il travaillait 1 500 tonnes de fonte, la convertissant à la seconde fusion de fonte brute anglaise qui allait devenir bon marché par le traité de libre échange de 1860. Sous la direction de A. Chappée et fils, la fonderie de seconde fusion deviendra le plus important établissement de l'ouest de la France, occupant 800 ouvriers à un tonnage multiplié par 10. Au total,

elle passa de 4 400 tonnes et 300 ouvriers en 1856 à 26 000 tonnes et 1 200 ouvriers 50 ans plus tard. Perduraient les carrières d'ardoises, de marbre de Solesmes, de pierre de taille de Villaines. L'argile alimentait de nombreuses poteries, tuileries et briqueteries, comme celle des frères Desnos qui, à Écommoy, produisit jusqu'à 2 millions de tuiles par an. Les fours à chaux étaient au mieux de leur prospérité.

Les industries les plus diverses s'installaient : Pierre Rouy exploitait une fabrique d'huile de graissage au Mans depuis 1848. L'année suivante Pelletier avait entrepris la fabrication de toile métallique. En 1850, Maignan avait fondé à Sablé une carrosserie très renommée. L'ébénisterie - une douzaine d'établissements - avait une bonne dizaine d'années florissantes devant elle avant de devoir affronter la concurrence industrielle massive. Gourdin fabriquait depuis 1812 des horloges publiques renommées à Mayet.

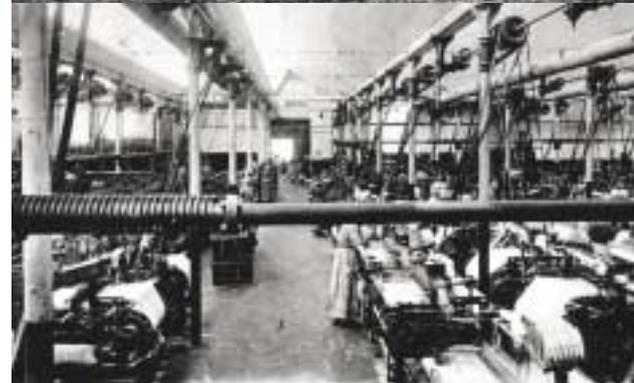
La minoterie restait la principale industrie agroalimentaire et prospérait

dans l'exportation. Au Mans fonctionnait depuis 1829 la conserverie Pellier, puis la chocolaterie Besnier et à La Flèche depuis 1845, la féculerie Brunet.

L'industrie textile se rénovait. Celle de l'étamine⁽²⁾ des Véron n'était plus que souvenir. Déjà en 1737, Elie Savatier teinturier à Bessé-sur-Braye, faisait tisser des siamoises et des cotonnades.

Depuis 1837, Cheneau-Diot à La Chartre-sur-Le Loir, et 3 ans plus tard, Adolphe Quantin à Bessé-sur-Braye, filaient le coton d'Amérique. Cohin, fabriquait des toiles au Breil-sur-Mérize, où il occupera, en 1867, jusqu'à 600 ouvriers, hommes ou femmes.

À Fresnay, un des plus importants centres textile du département, Paul Rousseau, avait donné un vaste développement lucratif à l'industrie toilière à partir de 1836 en important du fil filé mécaniquement d'Angleterre et d'Écosse, fin et régulier, un quart moins cher que ceux produits à la main par les fileuses locales. Ceux fournis un peu plus tard par des filatures



En haut : Tuilerie de Rouperroux.

En bas : Filature et tissage à Bessé-sur-Braye.



Évocation historique de la CCI



Fabrication de boîtes à l'usine Pellier Frères du Mans.

françaises lui permirent de fabriquer en quantité. La crise de 1848 le contraignit à renvoyer un temps ses ouvriers, mais il reprit ensuite son activité habituelle. Berger de Linthe fut le premier à oser fabriquer la toile en grande largeur à la navette volante.

La Sarthe, premier département chanvrier installait ses filatures de chanvre, au Mans, Champagné, Yvré-l'Évêque mais la toile de chanvre allait vite décliner, partiellement remplacée par la fabrication de bâches et de sacs, par Ransilliat frères et Morancé au Mans.

Le nombre de tanneries commençait à diminuer et le phénomène allait s'accélérer après la guerre de 1870.

En 1851, Mémin et Clavière avaient lancé l'industrie de la chaussure mancelle qui allait compter une bonne dizaine de maisons et rester florissante jusque vers 1885, exporter vers la Belgique, la Suisse, l'Angleterre et les colonies où la concurrence allemande et américaine allait finir par les supplanter. Le sabot restait roi aux pieds des sarthois et sa fabrication

complétée par la boissellerie, avait encore de beaux jours.

La papeterie, industrie très ancienne dans la Sarthe, connaissait entre 1850 et 1860 de beaux jours chez Vaissier et cie, à Saint-Mars-la-Brière, et la fabrique Paillard à Poncé-sur-Le Loir, fondée en 1760 par Elie Savatier, mécanisée dès 1815. Les papeteries de La Flèche fonctionnaient depuis 1840. La famille Monteaut-Pothier avait créé une fabrique de papiers couchés à Bessé-sur-Braye. Dinocheau se lançait dans la fabrication de carton au moulin d'Enfer au Mans.

En 1856, Le Mans n'avait plus que trois imprimeurs. Après la suppression du *numerus clausus* en 1870, leur nombre augmentera considérablement et ils seront 32 en 1906. Pour les 50 000 soldats de l'Armée de Bretagne parqués au camp de Conlie en 1870, le silléen Besnardeau inventa la carte postale.

La grande nouveauté du dernier quart du siècle va être le début de l'industrie automobile.



1890 - Photo A. GOLBERG, LE MANS
2014. AUBIGNÉ (Sarthe) - Papeteries de Varennes
intérieur de l'usine

En 1854, la Chambre consultative a coopté un entrepreneur de quarante ans, installé depuis une douzaine d'années sur la commune de Sainte-Croix-lès-Le Mans. Formé dans sa Lorraine natale à la fonte des cloches, l'art traditionnel de la famille, les Manceaux l'ont vu arriver, son sac d'outils au dos, et construire son premier fourneau route de Paris. Les commandes affluant, il a agrandi ses ateliers et l'homme suscitait l'admiration de ses pairs quand il ne gardait pas le secret. Son établissement modèle pour la fonte des cloches, surtout prospère entre 1873 et 1885 aura, en 1906, livré 5 000 cloches en France et à l'étranger.

Dans l'atelier, son fils Amédée parvient à construire le premier véhicule automobile. En avril 1873, Amédée Bollée "père" prend son premier brevet pour machine à vapeur et construit "l'Obéissante" qu'il conduit du Mans à Paris, suivie en 1878 de "La Mancelle". Il crée en 1880 un atelier spécialement outillé, et se lance quatre ans plus tard avec son fils Amédée, dans la construction de locomotives de chemin de fer à voie étroite.

Au moment des fêtes données dans le hall de la chambre par l'Automobile Club de France à l'occasion du circuit de juin 1906, M. de Dion, vice-président reconnu que Amédée Bollée était bien celui qui avait construit la première machine automobile.

Pendant ce temps Léon, un autre fils, construisait dans le même atelier sa machine à calculer.

Les deux frères adoptèrent alors le moteur à explosion. Léon lança ses voiturettes, premiers véhicules à pétrole que Jamin conduisit à la victoire dans le Paris-Trouville et le Paris-Dieppe. Amédée construisit les premières grandes voitures à pétrole pour voyageurs dont il céda le brevet à Diétrich et cie.

En 1899, Amédée fils prenait possession, avenue de Paris, d'ateliers considérablement agrandis pour y fabriquer quantité de moteurs de son système pour la maison Diétrich, conjointement avec d'autres voitures.

En 1900, Léon installa rue de l'Ormeau une usine qui fit l'admiration de ses collègues de la Chambre de commerce et d'où sortaient des voitures de luxe pour l'exportation dotées de moteur de six cylindres. Elle fut bientôt trop petite et Léon fit construire son usine des Sablons de 11 000 m² où plus de 2 590 ouvriers fabriquaient une voiture chaque jour et où, en 1908, il accueillit Wilbur Wright qu'il avait su convaincre de venir faire au Mans ses premiers vols européens.

Auguste Bollée à qui succéda Lebert, produisait pour sa part des moulins à vent Éolienne-Bollée. Ernest Bollée continua la construction des béliers hydrauliques inventés par Mongolfier en 1796, mais perfectionnés par son père Sylvain-Ernest Bollée et en installa dans toute la France et à l'étranger.



Amédée Bollée aurait construit la première machine automobile.

Le rouissage du chanvre à Vivoin.



Evocation historique de la CCI



Cent cinquante ans plus tard

Que reste-t-il, toute action conjoncturelle écartée, toute réalisation obsolète oubliée, de 150 années de réflexion, d'actions, de réalisations de vingt-cinq présidents, de centaines de membres, plus encore de collaborateurs qui se sont succédés ? Que reste-t-il au service des entreprises d'aujourd'hui ? Que reste-t-il qui puisse fonder l'activité consulaire de demain ?

Une représentation des entreprises sarthoises par un monument au centre même de la cité chef-lieu du département : l'Hôtel consulaire.

34 ans durant, la Chambre siégea dans une pièce mansardée aménagée dans les combles de l'ancien monastère de la Visitation. Les consulaires maugréaient contre l'escalier sombre,

étroit et tortueux qu'ils devaient grimper pour gagner le tapis vert de leurs réunions.

La Chambre rêva donc en 1875 de s'installer dans un bâtiment digne du négoce et de l'industrie manceaux et sarthois, et d'y réunir le Tribunal de commerce guère mieux logé, le Conseil de prud'hommes qu'elle avait fait créer en 1862, la Bourse aux produits du sol qu'elle voulait promouvoir et créa en 1886 un musée commercial. Elle proposa d'aménager l'ancienne halle aux blés qui trônait en rotonde au centre de la place de la République, mais la ville préféra l'abattre. Le projet erra entre différentes opportunités autour de la place avant de retenir celle de l'ouverture du boulevard René Levasseur. La Chambre réalisa là son programme (sauf le musée commercial), et inaugura son Palais du Commerce sous la présidence de Tirard, président du Conseil, le 9 février 1890. Elle le complètera par des acquisitions de propriétés voisines qui lui serviront en 1956 à promouvoir le Passage du Commerce, en même temps qu'à compléter son siège de bureaux fonctionnels. Le tout sera réhabilité et agrandi en 1994.

Moins ostensible, la représentation continue des intérêts généraux des entreprises auprès des pouvoirs publics ne cessera de se développer jusqu'à l'inflation. Il s'agit toujours du même métier : parler au nom des entreprises, donner des avis justifiés par leurs intérêts généraux, spontanément ou en réponse aux sollicitations des pouvoirs publics élus ou administratifs. Concrètement, c'est siéger dans une bonne centaine de comités, commissions, structures les plus diverses où l'on traite peu ou prou de questions qui concernent le commerce, l'industrie, ou la prestation de services marchands. C'est être



l'interface permanente entre deux mondes : le privé et le public, celui de l'entreprise et celui de l'administration, le monde de la production économique qui se mondialise et le monde politique en charge d'une société française démocratique en profonds changements, interprète entre deux cultures qui caractérisent fortement la société française.

En saluant le centenaire de la CCI en 1956, le Préfet Trouillet soulignait que *"si la fonction préfectorale exige les qualités d'un homme d'affaires : recherche des contacts humains, exercice de la confiance et du pouvoir, respect des engagements, maintien du prestige, aucun chef d'entreprise ne ressemble davantage à un membre du corps préfectoral que lorsque, nanti par ses pairs du mandat de leur défense, il accorde en permanence son action avec les intérêts nationaux"*.

L'appui concret au développement économique s'exprime dans les services et les établissements que la Chambre a créé et fait encore aujourd'hui fonctionner. Trois grands types de services existent :

- Les services d'appui à la création et au développement des entreprises :

l'information, l'animation, le conseil et l'assistance.

- La formation professionnelle.
- Les équipements publics gérés.

Les services d'appui aux entreprises

L'observation et l'information économique

L'observation et l'information économiques sont parmi les plus vieux métiers consulaires : rapports sur la situation économique de la Chambre consultative, avars de chiffres, au Système d'information régional sur les entreprises élaboré actuellement par l'ensemble des Chambres de commerce et d'industrie des Pays de La Loire, en passant par le fichier consulaire créé à la sortie de la guerre et les multiples enquêtes et études réalisées par la CCI.

Le premier service de la chambre fut sa bibliothèque, bien avant la création de son service d'études, seul service technique existant à la fin des années 1960, complété par un Centre de documentation économique structuré au début des années 1970.

Très tôt, la Chambre publia un bulletin auquel succéda un journal *Le Maine économique* qui devint en 1980 la revue *Maine Economie*. Aujourd'hui, le bimestriel *Maine Eco* est diffusé à

Le siège de la Chambre de Commerce du Mans plaira aux armées d'invasion et de libération. Réquisitionné à différentes reprises pour les besoins des armées française, anglaise, belge et américaine pendant la Première guerre mondiale, il devient après l'armistice le siège de l'American Embarkation Center, organisme chargé de regrouper les troupes américaines stationnées en France, en vue de leur retour aux États-Unis. Il est encore réquisitionné à la Seconde guerre mondiale quand il abrite tour à tour l'Etat-Major du Général Gort, Commandant en Chef du Corps expéditionnaire britannique, puis l'État-Major anglais des lignes de communications avant d'être utilisé par l'armée allemande et, après la libération, par l'armée américaine. Les services de la Chambre doivent alors se replier dans une annexe.

Nombreux sont heureusement les Manceaux qui y ont d'agréables souvenirs de banquets ou bals, d'expositions ou de manifestations culturelles.

Consulaire ?

Consul était le nom donné à Paris et dans quelques autres villes aux juges choisis parmi les marchands pour connaître certaines contestations commerciales. Consulaire se dit de tout ce qui concerne la juridiction dont les membres sont choisis par élection. Plus tard, le terme est étendu à la qualification de l'institution vouée à la représentation des marchands, détachée des tribunaux de commerce, c'est-à-dire les chambres de commerce.

Les dénominations successives de la CCI

- Chambre consultative des arts et manufactures du Mans en 1804
- Chambre de commerce du Mans en 1856
- Chambre de commerce du Mans et de la Sarthe en 1931
- Chambre de commerce et d'industrie du Mans et de la Sarthe en 1964



L'ancienne Halle aux blés trônait en Rotonde au centre de la place de la République du Mans.

Évocation historique de la CCI



En haut : Les Magasins généraux, repris par la Chambre de commerce en 1930, ont été créés au lendemain de la guerre de 1870, puis reconstruits après les bombardements du 1944.

En bas : La Chambre consulaire a longtemps plaidé pour une Sarthe navigable, mais le port du Mans n'a été pour elle qu'une éphémère exploitation qui ne survécut pas à la réquisition allemande de toutes les péniches.

toutes les entreprises sarthoises. Premier logo en 1975, première charte graphique adoptée en 1995 : la Chambre cherche à systématiser sa communication.

Animation, conseil et assistance

À la fin des années 60, trois collaborateurs seulement dispensent aide et conseil dans des domaines limités du droit, au service Études et dans le domaine de la gestion au Service de promotion des entreprises industrielles et commerciales.

C'est l'époque de grogne dans les boutiques, quand s'annonce la mutation des structures commerciales, et de révolte contre un traitement fiscal et social des travailleurs indépendants devenu archaïque et injuste. À la faveur des élections de février 1974, la CCI passe sous gouvernement CID-UNATI et étend ses conseils et son assistance dans les domaines juridiques, fiscaux et sociaux. Parallèlement, elle renforce ses services de promotion du commerce et de l'industrie.

La CCI a construit principalement son offre de conseil et d'assistance au commerce, à l'industrie et aux services

à partir du début des années 1970. Se façonne alors progressivement le métier des collaborateurs avec ses caractéristiques : écouter, observer, enquêter pour déceler les problèmes émergents pour ensuite sensibiliser les entreprises, les informer, les accompagner dans un diagnostic. Un métier qui s'exprime aujourd'hui dans des domaines aussi divers que l'accès au financement public du développement des entreprises, la qualité, la sécurité, l'environnement et le développement durable, la mondialisation, l'innovation, l'intelligence économique, les technologies de l'information et de la communication, etc. Le métier aujourd'hui d'une vingtaine de collaborateurs se prolonge également dans l'animation de clubs thématiques d'entrepreneurs, les relations avec les clubs territoriaux d'entreprises et l'appui aux unions commerciales et artisanales. Ainsi, se déploie la politique de la CCI de soutien aux entreprises et de veille pour anticiper leurs besoins. Un traitement fiscal et social plus juste passait par une meilleure connaissance des revenus des travailleurs indépendants. La CCI, avec la Chambre de métiers, créa pour eux en



1976, l'Office de gestion du commerce et de l'artisanat de la Sarthe, organisme comptable et centre de gestion agréé devenu Perspectives en 2006. Parallèlement, elle mit en place un service d'assistance juridique, fiscale et sociale.

Face à l'internationalisation de l'économie départementale, le service à l'International s'ajoute en 1975 au guichet fort ancien des formalités à l'export et se double de la création et de l'animation d'un club spécifique aux exportateurs : Sarthe Export.

Le dispositif d'aide à la création, reprise ou transmission d'entreprises.

À partir de 1980, la CCI développe considérablement son action en faveur de la création d'entreprises.

Pour faciliter les formalités, elle ouvre son Centre de formalités des entreprises à la fin de 1982.

Pour aider les nouveaux entrepreneurs à se former, elle adapte son initiation à la gestion des nouveaux commerçants créée en 1974, en faveur d'une formation plus complète. La CCI met en place des collaborations avec Carrefour entreprise Sarthe, et l'École des managers de la Mayenne. La création d'entreprises devient un axe de

formation de son École de gestion et de commerce. Enfin, elle crée en 1998 le Forum annuel de la création-reprise-transmission d'entreprises.

Pour aider tous ceux qui souhaitent accéder à l'entrepreneuriat, elle a mis en place progressivement à partir de 1995 un véritable service public de la création, reprise et transmission d'entreprise, dans le cadre du réseau consulaire Entreprendre en France et en collaboration avec les professionnels du conseil aux entreprises. Cinq conseillers appuyés par un centre de ressources documentaires, informent, conseillent, assistent, accompagnent tous ceux qui veulent s'installer dans la mise au point de leur projet, facilitent leur accès au financement bancaire et à la garantie mutuelle et, s'ils le veulent, suivent leurs trois premières années d'activité.

Pour favoriser plus particulièrement la natalité d'entreprises industrielles, la CCI a créé à partir de 1984, un parc de locaux d'activités à faibles loyers en divers points du département : Mamers, La Flèche, Sillé-le-Guillaume, Château-du-Loir et La Chapelle-Saint-Aubin, cette dernière pépinière ayant été depuis cédée aux occupants qui souhaitent y pérenniser leur entreprise.



Évocation historique de la CCI



Les ateliers-écoles des Sablons créés en 1933.

En 1956, 150 élèves se préparent aux métiers du fer (justage, tournage, fraisage, serrurerie, forge) du bois, de l'électricité et de la radio-électricité, et aux réparations d'automobiles.

Depuis 1997, elle gère en Sarthe *Transcommerce* qui rapproche cédants et candidats repreneurs de commerces et activités de services aux particuliers.

Elle a lancé en 2005, *Transreprise*, un site internet spécialisé dans le rapprochement de cédants et repreneurs d'entreprises industrielles ou de services aux entreprises mis en place avec le concours de Sarthe expansion. Ces services ont été créés et sont animés en relation avec les organisations professionnelles des notaires, avocats, experts-comptables.

La gestion d'équipements

La Chambre a longtemps plaidé pour une Sarthe navigable au-delà du Mans mais le port du Mans n'a été pour elle, à partir de 1935, qu'une éphémère exploitation qui ne survécut pas à la réquisition allemande de toutes les péniches.

Avant-guerre, elle s'intéressait à un projet de desserte aéronautique du département du côté d'Allonnes, mais ce fut finalement à l'aérodrome des Raineries engendré par le circuit automobile, qu'elle s'intéresse. Il ne reste rien de sa militarisation du site par l'occupant puis par le libérateur. La Chambre s'attacha à partir de 1971 à en faire un aérodrome d'affaires de proximité dont le sort et la justification doivent beaucoup au Circuit international automobile, à la proximité de zones d'activités importantes et d'un réseau routier garantissant son accessibilité rapide de tout point du département.

Le stationnement indésirable de poids lourds au Jacobins finit par justifier, même en l'absence de bureau de fret au Mans, la création, à proximité de l'autoroute Océane arrivée en 1973, du Centre routier de la Chapelle-Saint-Aubin, ouvert en juin 1984. Il accueille au sein d'une zone de plus

de 4 000 emplois, les personnels et matériels routiers en stationnement, entretien, ravitaillement, restauration, repos.

La Chambre reprit en 1930, au secteur privé déficient, les Magasins généraux du Mans créés au lendemain de la guerre de 1870 et menacés de disparition. Reconstitués après les bombardements de 1944, agrandis à plusieurs reprises, depuis ils ont été convertis en entrepôts.

Sur des terrains achetés à l'Armée, elle a créé le Centre de gros du Mans commercialisé entre 1968 et 1974.

Dans le commerce de détail, elle a réalisé entre 1978 et 1986 la zone commerciale du Moulin aux Moines, ce qui lui permit de réinstaller hors de la ville, en priorité, des commerçants manceaux soucieux d'adapter leur installations aux nécessités de la distribution en pleine mutation.

Ses autres implications dans des équipements publics sont partenariales : c'est ainsi qu'elle participe depuis leur création en 1980 au capital et au conseil d'administration de la Setram, de la Sopam et plus anciennement de sociétés d'économie mixte comme la Société d'équipement du Mans et la Secos. En 1987, elle a contribué aux côtés de la Communauté urbaine et du Conseil général à la création du Syndicat mixte pour la technopole du Mans.

Elle joue un rôle déterminant dans la création en 1962 de la première galerie marchande du Mans, le Passage du Commerce, en apportant à l'opération le foncier dont elle dispose autour de son siège.

La formation professionnelle

La vocation enseignante des CCI est quasiment originelle. Déjà celle de Marseille envoyait à Constantinople et à Smyrne six jeunes "enfants de langues" apprendre trois ans durant chez

les Capucins, les langues orientales pour devenir interprètes. La Chambre consultative du Mans envoyait des ouvriers sarthois dans les expositions universelles de Londres et de Paris.

Aujourd'hui, les deux tiers des moyens budgétaires et humains de la compagnie sont consacrés à pourvoir les entreprises en ressources humaines compétentes et à faciliter l'épanouissement des collaborateurs dans la maîtrise de leur métier et une bonne orientation professionnelle.

Après avoir lancé en 1974 sa formation d'initiation à la gestion des nouveaux commerçants, qu'elle a enrichi plus tard de la préparation au Brevet de maîtrise commerciale consulaire, elle a pris le guichet sarthois de l'Agefice, organisme chargé de financer la formation continue des indépendants.

La Chambre de commerce du Mans crée la Chambre interprofessionnelle de l'apprentissage de l'industrie et du commerce sarthois en 1919, qu'elle a intégré à ses services beaucoup plus tard, en 1973.

Pour former de la main-d'œuvre qualifiée et permettre aux jeunes gens de choisir un métier conforme à leurs goûts et à leurs aptitudes, elle a ouvert en 1933 les Ateliers-écoles des Sablons.

En 1977, elle construit l'Institut consulaire de formation de la rue Henri Champion, agrandi depuis à plusieurs reprises, qui héberge aujourd'hui le Groupe CCI Formation. Près de 15 000 apprentis, dont elle a géré les contrats, s'y sont formés aux métiers de la vente, de la restauration, de la pharmacie, de la réparation de véhicules, la bureautique et parmi eux, beaucoup sont devenus chefs d'entreprise, et à leur tour, maîtres d'apprentissage. Des milliers de stagiaires s'y sont retrouvés en formation permanente, hier au Cepic, aujourd'hui à l'Institut de développement de la formation continue ou au Centre d'étude des langues.

À partir de 1972, la CCI s'est lancée dans la formation professionnelle initiale supérieure avec la création de l'Escra-Iscom qui, à ce jour, a formé près de 3 000 cadres à la vente et à la gestion du secteur de la distribution et



Les présidents

Six présidents se succèdent au cours des 20 premières années dans des mandats courts :

Thoré Charles (1856-1860)

Charles Monnoyer (1860-1862)

Quentin-Vérité (1863-1869)

Lebreton J. (1869-1871)

Quentin-Vérité (1871-1872), le seul à revenir à la présidence.

Gréle Aimé ou aîné (1872-1875)

Vépillart Marcel (1875-1881)

Vérité-Bidault Pierre (1881-1885)

Lebert Arthur (1885-1889)

Hédin Marcel (1889-1890)

Leroux Auguste (1890-1891)

Hédin Marcel (1891-1907)

Chauvin Henri (1907-1916)

Leduc-Ladevèze (1916-1920)

Lebert Édouard (1920-1930)

Cohin Armand (1930-1931)

Hiret Georges (1931-1944)

Michon Jacques (1944-1945)

Bailleul Raymond (1946-1951)

Pecquereaux Gabriel (1952-1968), premier président du Comité d'expansion économique, et de l'Office de transports et des PTT de l'Ouest dont la Chambre de commerce du Mans a très longtemps assuré l'animation.

Les mandats s'allongent au temps de la complexité croissante de la société contemporaine qui astreint les affaires publiques consulaires à une gestation longue et laborieuse des projets dictée par les procédures publiques et l'emploi de deniers publics.

Fisch Jean-Paul (1968-1974)

Perronnelle Roland (1974-1979)

Lescop Gilbert (1980-1981)

Fournigault Bernard (1982-1992)

Bonvoust Jean (1993-1999)

Warain Bernard depuis 2000

Évocation historique de la CCI



La Chambre de commerce du Mans en 1906

Président : Marcel Hédin, ingénieur, fondeur lamineur de cuivre à l'Aune à Montreuil-le-Chétif

Vice-Président : Armand Chappée, fondeur-constructeur au Mans

Secrétaire : Auguste Maire, négociant en papiers peints et ameublement au Mans

Trésorier : Théophile Conilleau, fabricant d'engrais chimiques au Mans

Membres : Auguste Coutard, négociant en grains à Sablé-sur-sarthe / Louis Gouby, négociant en droguerie au Mans / Henri Chauvin, fabricant de papiers à Poncé-sur-Le Loir / Paul Beldant, entrepreneur de travaux publics au Mans / Georges Delaunay, minotier à La Flèche / Richard, tanneur à La Ferté-Bernard / Hipolyte Faribault, négociant en vins et spiritueux au Mans / André Vétillart, filateur-tisseur de coton à Bessé-sur-Braye.

La Chambre de commerce du Mans en 1956

Président : Gabriel Pecquereaux

Vices-présidents : Paul Lafagne, Armand Dorise

Secrétaire : Jean Doligé

Trésorier : Charles Jamet

Membres : Raymond Bailleul, Serge Blouet, Fernand Bone, Paul Bouttier, Jacques Chaussumier, Henri Ferrandier, Roger Grammont, Jean Loiseau, Maurice Loiseau, Pierre Martin, Alfred Perreault, André Troncosso, Roger Vaché, Maurice Viron, Jean Vittecoq et Alexandre Yvon.

de la maintenance de l'automobile, de la moto et du poids lourd, au Mans, mais aussi par essaimage à Épernay, Avignon, Bordeaux, Bastia et Saint-Denis de la Réunion.

Dès 1984, elle songeait à former des ingénieurs et parvint à doter Le Mans de sa première école d'ingénieurs en 1992. L'Ismans, installé depuis 1994 près de l'université du Maine et des autres écoles d'ingénieurs, est aujourd'hui à la Conférence des grandes écoles, compte 250 élèves ingénieurs et forme au management de projets industriels.

Le développement de la formation supérieure consulaire s'est aussi exprimé dans l'élévation du niveau de l'apprentissage avec la création des baccalauréats professionnels et des BTS.

L'EGC du Maine, école du réseau des Écoles de gestion et de commerce, est née d'abord d'une filiale créée avec le Groupe Pigier (Esae du Maine) en 1989, mais reprise en totalité par la CCI en 1994. L'école est dotée en 2006 d'un titre de niveau II (Licence).

La contribution de la CCI à la formation supérieure professionnelle atteindra rapidement l'effectif permanent d'un millier d'étudiants.

En 1990, la CCI a créé avec l'Inspection académique le salon biennuel Formasarthe.

Enfin au début des années 1970, elle a investi dans des terrains route de Laval pour permettre l'installation de deux Centres de formation d'apprentis, celui de la métallurgie et celui du bâtiment et travaux publics.

S'adaptant à l'évolution des besoins des entreprises, la Chambre a, au cours de son siècle et demi d'existence, abandonné de nombreuses actions et réalisations qui perdaient de leur

intérêt. C'est ainsi qu'elle a par exemple abandonné la concession du port du Mans et cédé des terrains pour construire des habitations sur une partie des quais. En 2006, elle apporte au CIL et à sa gestion paritaire, plus de quarante années de sa gestion de la participation des employeurs à l'effort de construction, comme elle a en d'autres temps au début des années 1970, dissous la Société immobilière sarthoise de construction immobilière. La Bourse de Commerce qui avait été une justification forte de la construction de l'Hôtel consulaire a cessé définitivement son activité dans les années 1970.

Les compétences des collectivités territoriales de 1982 et la régionalisation offrent à la CCI des opportunités de collaboration et de partenariats croissants. L'intégration de son service International à CCI International Pays de la Loire, outil régional des CCI pour traiter l'aide à l'exportation, en est un exemple. Les nombreuses actions conventionnées avec une ou plusieurs collectivités territoriales en faveur du commerce en sont un autre.

Ses services d'appui aux entreprises ont considérablement évolué. Elle n'a pas hésité à revenir sur son offre d'assistance juridique, fiscale et sociale qui perdait sa priorité, préférant collaborer avec les professions libérales de conseil aux entreprises.

Aujourd'hui, pour demain, la régionalisation dans l'Europe lui commande d'autres collaborations consulaires au niveau régional et national.

(1) Cf. Joël Grouas, *Aux origines de la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Chambre Consultative des Arts et Manufactures du Mans, Revue Historique et Archéologique du Maine*, 2004.

(2) *Toiles de lin et de coton, rayées, quadrillées, parfois brochées de laine.*

(3) *L'étamine était une étoffe légère à tissu peu serré de crin, de laine, de soie.*

Notices sur quelques présidents :

Charles Thoré a atteint vers 1830 une certaine notoriété en continuant avec son frère la blanchisserie de toiles créée par son père, mais qu'il semble avoir abandonnée vers 1835. Il entreprend alors de transformer le domaine de l'Épau en exploitation agricole modèle. Il poursuit le négoce en gros de toiles, mais développe surtout ses activités de banque et d'escompte et devient le premier directeur de la succursale mancelle de la Banque de France créée en 1846. Élu en 1836 à la Chambre consultative des arts et manufactures du Mans, où son père l'avait précédé, il en est secrétaire deux ans à partir de 1838, y revient en 1845 et finalement élu président en 1849 et conduit la transformation en Chambre de commerce dont il occupe le siège présidentiel jusqu'en 1860. Il siège également au Tribunal de commerce. Il entre au conseil municipal aux côtés des maires Basse et Chalot-Pasquier. Membre de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe, il s'intéresse au gemmage du pin maritime.

Charles Monnoyer - D'une famille d'imprimeurs, au Mans depuis 1751, Charles Nicolas Monnoyer a pris à 18 ans la suite de son père disparu prématurément en 1811, après avoir donné à l'imprimerie familiale une grande extension en la réinstallant en l'an IV dans les vastes bâtiments du séminaire Saint-Charles où elle demeurera jusqu'à sa fermeture. Breveté imprimeur du roi en 1815, il augmente encore l'importance de sa maison. De ses 9 presses et 15 tonnes de caractères, une trentaine d'ouvriers sortent aussi bien l'Annuaire départemental de la Sarthe que le Missel du Mans. Conseiller municipal de 1824 à 1861, maire-adjoint en 1832, il organise en 1835 une société de secours mutuel entre ouvriers qu'il préside de 1848 à 1862. Censeur de la Banque de France, il est encore administrateur de la Société d'assurance mutuelle mobilière du Mans, de l'hospice et fondateur des salles d'asile. Sa carrière consulaire débute au Tribunal de commerce, il est élu juge par trois fois



Les élus de la Chambre de commerce en 1911.

entre 1826 et 1841. Elle se déroule aussi à la Chambre consultative. Entré en 1836, il est porté à la présidence deux ans après jusqu'en janvier 1843. Elle se poursuit à la Chambre de commerce dont il est vice-président en 1857, puis président en 1860, année où, deux ans avant sa mort, il est remplacé par son fils Edmond à la tête de l'imprimerie.

Marcel Vétillart - Il appartient à une véritable dynastie consulaire. Né en 1820, il prend la suite de la blanchisserie familiale des bords de l'Huisne à Pontlieue. Estimé de ses concitoyens, il devient maire de cette commune, et après son annexion, adjoint au maire du Mans. Il est élu député en 1871, puis sénateur. Membre de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe où il donne un rapport sur l'exposition universelle de Londres de 1862. En 1848, alors qu'il n'a que 28 ans, il est nommé secrétaire de la Chambre consultative. Il continue à la Chambre de commerce qu'il préside de 1878 à 1881. Il siège au Tribunal de commerce de 1852 à 1861, organise le Conseil de prud'hommes en 1862 et demeure à sa tête jusqu'en 1880, quatre ans avant sa mort. Son oncle Louis Joseph Armand Vétillart, s'installe à Bessé-sur-Braye où sa descendance sera encore représentée au milieu du XX^e siècle. En 1906 siège donc à la Chambre de commerce André Vétillart, tisseur-filateur de coton dans cette localité du sud-est du département, quatrième de sa famille à siéger à la Chambre, record que les Bollée seuls parviendront à égaler.

Marcel Hédin produit des planches, des barres à décolleter et du fil de laiton dans le laminoir installé en 1863 dans l'ancienne forge de l'Aune par son beau-père Chevê, séparé de Victor Doré. En 1899, dans l'usine toute proche de la Gaudinière, il installe une fabrication semblable mais plus importante. Son premier directeur, Albert Lego installe une fonderie de laiton concurrente à Sceaux.

Notices sur quelques membres :

Leduc-Ladevèze exploite la filature de chanvre de Champagné qui a réuni les maisons Bereau et Reveillère, file 1 100 tonnes de chanvre, lin et jute.

J. Crochard succède en 1874 à Biéron-Chazelle qui a créé au Mans en 1864 une fabrique de chaussures à vis.

Chauvin dirige la papeterie de Poncé fondée par Elie Savatier en 1760.

Tonnellier fondateur des papeteries de La Flèche en 1840.

Edmond Lanos continuateur et descendant de Aru et Numa Munier de la fabrique de papiers couchés fondée par la famille Monteaut-Pothier à Bessé-sur-Braye au XIX^e siècle.

Conilleau construit au Mans vers 1890 une vaste usine de fabrication d'engrais.

Boureau Guérinière construit en 1890, rue de Wagram, une huilerie moderne.

Gouby traite la soude, avenue de Paris. (1906)

Les élus de la CCI

PRÉSIDENT



Bernard WARAIN
Warain Reigner, Le Mans

MEMBRES DU BUREAU



Jean-Luc FOURNIGAUPT
1^{er} vice-président
Président de la commission
Finances
Sofim, Le Mans



Jean-Claude BRIANT
2^e vice-président
Président de la commission
Communication
Étoile du Maine 72, Le Mans



Jean-François GIRAULT
Secrétaire vice-président délégué
Président de la commission
Enseignement et formation



Claude BUCHET
Trésorier vice-président délégué
Président de la commission
Industrie, recherche
et environnement
Sarr, Le Mans



Gérald CHRIST
Secrétaire-adjoint
vice-président délégué
Président de la commission
Agroalimentaire
Christ, Connerré



Jean-Noël GENOT
Trésorier-adjoint
vice-président délégué
Président de la commission
Infrastructures

MEMBRES TITULAIRES



Régis Bahier



Jacques Bobet
Bobet Technologie,
Champagné



Bertrand Dubeaupaire
Chanzy Tampons,
Le Mans



Patrick Dumartinet
Dumart-Rénovation,
Le Mans



Philippe Gobeaud
Gobeaud SARL,
Le Mans



Guy Granier
Coopérateurs de
Normandie-Picardie,
Le Mans



Hubert Laumonier
SOA, Le Mans



Claude Le Bars
Clinique du Tertre
Rouge, Le Mans



Jacky Mousset
Saplec, La Flèche



Danielle Parisseaux
AGF, Le Mans

MEMBRES ASSOCIÉS



Jean-Paul Bonvalot
Bonvalot Musique,
Le Mans



Catherine Charpentier
Commerce non-
sédentaire Madame
Charpentier, Le Mans



Dominique Dacharry
*Président de la commission
Relations internationales*
Cadex, Le Mans



Patrick Fougeray
*Président de la commission
Commerce et services*
Maine Confort, Mulsanne



Dominique Foussier
Foussier Quincaillerie,
Le Mans



Stéphane Galibert
Agence immobilière
Lelièvre, Le Mans



Claude Hervé
Direct Distribution,
Leclerc, Le Mans



Carole Jacquin-Granger
*Présidente de la
commission Tourisme*
Sobel-Servibois,
Saint-Saturnin



Jean-Claude Koenig
Sogameca, Arnage



Bertrand Legrand
Super U, Mamers
SAS Madis



Olivier Lévêque



Jean-Yves Merdrignac
*Président de la commission
Création, reprise,
transmission d'entreprises*
Merdrignac, Le Mans



Marie-José Yvon-Passenaud
Passenaud Environnement,
Champagné



Denis Plantey
Carrier Kheops
Bac/Groupe CIE
Deutsch, Le Mans



Bernard Tsachiris



Christophe Alleton
Couleurs Fleurs,
Le Mans



Michel Basly
Intermarché,
Le Lude



Françoise Beury
Sadrin Rapin,
Le Mans



Jacques Blanchet
Hôtel Arbor,
Mulsanne



Daniel Caillaud
Cabinet Aurexpert,
Le Mans



Jean-Claude Camaret
Chastagner Delaize,
La Ferté-Bernard



Michèle Delagneau



Patrick Dodin
Es Élec,
Yvré-l'Évêque



Philippe Dorise
Dorise,
Le Mans



Serge Dreux
Comareg,
Le Mans



Jean-Étienne Juret
Juret,
Le Mans



Pascale Lanchon
Kookai,
Le Mans



Jean-Pierre Poirier
Meubles Poirier,
La Chapelle-Saint-Aubin



Sylvie Roux-Brosse
Alroc,
Tuffé



Jean-Pierre Trassard
Leclerc Socadis,
Château-du-Loir



Frédéric Triquet
Promoto,
Le Mans



Claude Trottier
Cegelec,
Le Mans



Jack Valloignes

Création/ reprise d'entreprise



CCI Entreprendre en France sert de guide à tout créateur ou repreneur d'entreprise. Alliant formation et conseil, ce service propose d'accompagner le porteur de projet, dans toutes les étapes de la création ou de la reprise, en lui fournissant un maximum d'éléments concernant la vie d'une entreprise (comptabilité, termes juridiques...).

L'objectif de CCI Entreprendre en France est de favoriser la reprise et la création d'entreprises qui doivent devenir pérennes. Ce dispositif d'aide est aujourd'hui connu et reconnu. Ainsi, en 10 ans d'existence, CCI Entreprendre en France a reçu 7 460 participants aux demi-journées d'information et a délivré 1 071 passeports.

En premier lieu, les porteurs de projet sont invités à participer à une demi-journée d'information. *"En 4 heures, nous leur proposons d'acquiescer une première méthodologie de la création/reprise d'entreprise"*, explique Jacques Guibert, directeur du service CCI Entreprendre en France à la CCI du Mans et de la Sarthe. Autre avantage de cette première rencontre, elle permet aux conseillers d'Entreprendre en France d'avoir une première idée de la motivation du porteur de projet et également de connaître l'état d'avancement de son dossier. *"Les conseillers sont des apporteurs de savoir-faire, ils utilisent leurs compétences pour aider le créateur ou repreneur à formaliser son projet, mais c'est avant tout à lui de se l'approprier"*, ajoute Jacques Guibert.

Dans le parcours d'obstacles que peut représenter la création ou la reprise d'entreprise, le conseiller d'Entreprendre en France est un véritable point de repère. Au terme de plusieurs entretiens, lorsque le conseiller juge

que le porteur de projet est solide à la fois au niveau de l'expérience mais aussi du financement, il lui délivre un passeport Entreprendre en France qui ouvre les portes de partenaires (notaires, avocats, experts-comptables...). Le porteur de projet commence alors à alterner rendez-vous avec les experts et le conseiller de la CCI qui fait un point régulier sur l'avancement du dossier. L'objectif du conseiller est de faire en sorte que le créateur ait un dossier bouclé, ce qui lui permettra ensuite de passer devant un comité de visa qui pré-garantit les prêts. Composé d'un avocat, d'un expert-comptable, d'un banquier et d'organismes de prêts, ce comité permet par la suite au client de se rendre chez un banquier avec une garantie de prêt. Le comité de visa peut également délivrer des prêts d'honneur lorsque les fonds propres du monteur de projet sont insuffisants. C'est un prêt à taux 0 qui peut être assorti d'un remboursement différé.

Cet ensemble de démarches est gratuit et sans obligation. À ce dispositif de suivi individuel, s'ajoute un stage de 5 jours, payant, permettant de maîtriser les bases de la création ou de la reprise d'entreprise. *"Ce stage permet aux participants de mieux connaître les rouages des professionnels qu'ils vont rencontrer. Ils doivent être initiés à leur langage technique"*, note Jacques Guibert.

CCI Entreprendre en France travaille également avec d'autres structures qui, comme elle, aident les porteurs de projet. Ainsi, les conseillers de la CCI montent le dossier du créateur pour obtenir un prêt à la création d'entreprise (PCE) auprès d'Oséo BDPME. Ce prêt, plafonné à 7 000 €, permet de lever trois fois son montant, soit 28 000€ pour démarrer !



Jean-Yves Merdrignac
Président de la commission Création,
reprise, transmission d'entreprises

CCI Entreprendre en France monte également des dossiers Agefiph, association de gestion du fonds pour l'insertion des personnes handicapées, qui a pour objet de favoriser l'accès et le maintien dans l'emploi des personnes handicapées. Pour des projets financièrement plus importants, la CCI aide au montage du dossier qui est ensuite présenté devant le comité de Carrefour entreprise Sarthe. Cet accompagnement réalisé par CCI Entreprendre en France permet à environ 80 % des entreprises passées par le service de franchir le cap des trois années d'activité.

Projet

L'accompagnement des créateurs ou repreneurs d'entreprise est un facteur essentiel pour la réussite du projet. Outre CCI Entreprendre en France, de nombreux organismes se sont lancés dans l'aide aux porteurs de projets. *"Pour le quidam qui décide de se mettre à son compte, cette multitude d'offres est peu transparente"*, remarque Jean-Yves Merdrignac, président de la Commission création, reprise, transmission d'entreprises. Afin de faciliter la démarche des porteurs de projet, la CCI a décidé d'installer une maison de la création - transmission d'entreprise dans son hall, regroupant l'ensemble des acteurs de la création. *"L'idée est que les différents partenaires de la création ou de la reprise d'entreprises unissent leur force pour mettre à disposition, dans un même lieu, le maximum d'éléments permettant aux porteurs de projet de mettre en place leur dossier"*, explique Jean-Yves Merdrignac. *L'objectif est d'aider les personnes dans leurs démarches."* Cette maison de la création-transmission d'entreprise permettra donc au porteur de projet de gagner du temps dans ses démarches et également de

rendre plus accessible et plus clair la création ou la reprise d'entreprise.

Et demain ?

La création de la maison création-transmission d'entreprise est un grand pas en avant dans l'aide qu'apporte la CCI aux porteurs de projet. Dans cette volonté de simplifier l'accès à l'information pour les futurs créateurs ou repreneurs, Jean-Yves Merdrignac imagine dans l'avenir un système informatique qui permettrait de savoir si le porteur de projet a déjà une idée précise. *"On peut envisager que, dans un futur proche, des écrans tactiles soient installés pour que le porteur de projet remplisse clairement quelques critères concernant par exemple le domaine d'activité choisi. Ce premier recentrage permettrait d'indiquer immédiatement les personnes à contacter et ainsi de prendre rendez-vous avec un conseiller"*. L'objectif serait d'inciter les personnes intéressées par la création ou la reprise d'entreprise à avoir un projet clair et bien défini rapidement. *"Une fois cette première étape franchie, les conseillers pourraient ensuite proposer aux créateurs ou aux repreneurs, grâce à une banque de données nationale, des informations sur les entreprises à reprendre ou celles qui se sont créées dans un secteur précis"*. Et pourquoi pas réduire les démarches administratives au maximum ? *"L'idéal serait de pouvoir structurer son entreprise dans la journée avec bien sûr un travail en amont"*.



Témoignage

Corinne Papin A2M, Rozé-sur-Sarthe

"En 2004, avec mon mari, Stéphane Papin, nous avons créé l'entreprise A2M (Atelier de maintenance multitechnique). Pour monter notre projet, nous nous sommes adressés à CCI Entreprendre en France. Après avoir assisté à la réunion d'information qui nous a confortés dans l'idée de nous lancer, nous avons eu plusieurs entretiens avec un conseiller. Ces rencontres ont été un fil conducteur dans notre démarche de création. Elles nous ont également évité de faire des erreurs et appris à avoir un regard sur le long terme. En participant au stage de 5 jours, nous avons été éclairés sur les questions juridiques et fiscales, mais aussi sur la réalisation d'une étude de marché".

Commerce, services, tourisme



Carole Jacquin-Granger
Présidente de la commission Tourisme



Patrick Fougeray
Président de la commission
Commerce et services



Témoignage

Patrick et Martine Houtin, restaurant la Clé des Champs à Champagné

"Dans le cadre de notre activité, nous avons reçu une aide Orac de 10 500 € sur un total d'investissement de 70 000 €. Cela nous a permis de réaménager nos salles de restauration et de concevoir un parc paysager. Le service Commerce de la CCI s'est montré très réactif par rapport à nos attentes et a travaillé efficacement avec le Pays du Mans pour monter le dossier. Pour une petite structure comme la nôtre, c'est un vrai coup de pouce."

Plus de 11 000 entreprises commerciales et de services sont inscrites à la CCI du Mans et de la Sarthe. 46 % d'entre elles sont situées sur l'agglomération mancelle. Le service Commerce, services et tourisme a pour rôle l'appui au maintien et au développement de ces entreprises.

Des opérations collectives sont souvent menées en partenariat avec les collectivités pour préserver et développer le tissu commercial local : diagnostics de territoire en vue d'adapter l'offre commerciale aux attentes des consommateurs, opérations en zone rurale pour le maintien du dernier commerce, aides au financement des investissements... Le service accompagne et informe les commerçants lors des grands travaux ayant des incidences sur les entreprises : tramway, déviations, réhabilitation de centres villes...

Ces actions sont complétées par la mise en place de "Démarche qualité" dans les entreprises pour servir au mieux la clientèle et ainsi valoriser le commerce traditionnel.

Le service est également l'interlocuteur des Unions commerciales et artisanales lors de leur création et accompagne certaines d'entre elles pour leur suivi administratif.

Le travail quotidien au service comprend également l'aide à la transmission des entreprises grâce au dispositif *Transcommerce*, l'appui à la formation des commerçants et le conseil individuel aux dirigeants.

Projet

Nombreuses sont les communes qui disposent encore aujourd'hui de quelques commerces : cafés, épiceries, boulangeries, boucheries... Mais

qu'en sera-t-il demain ? L'arrivée dans les petites communes d'une population plus jeune doit s'accompagner d'une adaptation de l'outil commercial. C'est pourquoi la CCI mise sur l'opportunité de développer en Sarthe un nouveau concept pour maintenir une activité commerciale sur les petites communes : un magasin "multiservices" avec une enseigne spécifique. Un large choix d'activités et de services à la population pourraient y être regroupés : alimentaire avec dépôt de pain, relais poste, relais SNCF, point banque, internet, etc.

Ces commerces auraient une base commune : surface, enseigne, logo, fournisseurs, vente en libre-service, camion itinérant... et une identité bien marquée avec un visuel et une signalétique facilement identifiables.

Et demain ?

Toujours dans le souci d'apporter plus de services à un client pressé, qui souhaite aller à l'essentiel, Bernard Warain et Patrick Fougeray, président de la commission Commerce et services, imaginent le lancement de magasins "tout en un", c'est-à-dire plusieurs enseignes du même univers (sport, enfant...) réunies dans un même espace : "On peut envisager un pôle maison avec architectes, notaires, entreprises du bâtiment, décoration... Le client peut facilement comparer les offres donc à chacun d'être le meilleur !"

Côté commerce électronique, pour réduire les coûts de transport et promouvoir le commerce sarthois, pourquoi ne pas créer des centrales d'achat dans le département. "Cette mise en réseaux des commerçants leur permettrait de mutualiser des coûts et de travailler main dans la main", souligne Bernard Warain.

TOURISME

Le service informe, conseille et accompagne les entreprises du secteur touristique, essentiellement les hôteliers restaurateurs. *"Nous participons à l'Observatoire de l'activité hôtelière sarthoise dans le cadre du réseau Cyvel, avec nos partenaires habituels : le Comité régional du tourisme, le comité départemental du tourisme et les Pays, explique Laurent Mariot, conseiller au Tourisme. Ainsi, les hôteliers peuvent se situer par rapport à leurs collègues (taux d'occupation, clientèles étrangères...). De même, les collectivités orientent leur promotion en fonction des résultats."*

Pour les professionnels, le service organise régulièrement des réunions d'informations sur les dispositifs concernant la profession : les démarches qualité, les aides à la création et à la modernisation des établissements, etc. Le service relaie aussi des opérations régionales, notamment actuellement la "Charte de confiance", dont l'objectif est de changer l'image de la profession auprès du grand public et par conséquent favoriser le recrutement des salariés.

Ces opérations collectives sont renforcées par des accompagnements individuels lors de projets de création, modernisation et transmission, proposés en partenariat avec le Comité départemental du tourisme.

Projet

Depuis l'accueil d'une délégation québécoise de la vallée de la Gatineau en septembre 2003, le projet de création d'un village québécois en Sarthe avance. L'idée : proposer aux touristes - français et étrangers - un environnement typiquement québécois,

comme s'ils y étaient ! D'une centaine d'hectares, le site comprendrait : des hébergements avec piscine, des magasins et restaurants avec produits québécois, un grand plan d'eau, une forêt pour des activités de plein air, une salle de spectacle, un parc animalier (porcs-épics, outardes ; qui peuvent s'acclimater en Sarthe) et un centre de recherches généalogiques franco-québécois.

Et demain ?

"Parler du tourisme en Sarthe aujourd'hui devient plus aisé : grâce au TGV, aux autoroutes, les distances se sont raccourcies et notre département est devenu un centre routier incontournable entre le Nord et le Sud ! explique Carole Jacquin-Granger, présidente de la commission Tourisme. Nos voisins anglais s'installent de plus en plus dans notre région, certains Parisiens également. Notre cadre de vie, nos infrastructures dans tous les domaines attirent mais nous voudrions plus pour demain ! Imaginons : notre village québécois fonctionne à plein rendement, les aéroports des départements limitrophes nous permettent d'aller à Londres, New York, Oslo, Berlin, Madrid, etc. Mais nous recevons également des hommes d'affaires du monde entier qui n'ont pas hésité à installer leurs maisons mères dans notre département. Les entreprises qui s'installent ont l'obligation de construire des bâtiments harmonieux et d'être respectueuses de l'environnement. Ainsi, il fait bon y travailler au milieu d'un cadre verdoyant. Des salles de spectacles en plein air, style théâtre antique où l'ancien et le moderne peuvent se côtoyer voient le jour. L'eau a une importance



croissante. Partout où vous avez des lacs, des étangs, des grandes piscines, vous avez du mouvement, de l'économie en plein essor !

En bref, des infrastructures, un peu d'exotisme, un tourisme d'affaires, des équipements culturels futuristes et des activités aquatiques, voilà notre futur département. Certains points sont utopiques mais pour d'autres un effort politique peut être le déclencheur d'un essor économique.

La Sarthe devient un centre de travail, de loisirs, mais où il continue à faire bon vivre car les responsables et les élus locaux auront su travailler ensemble sans rivalité politique ou conjoncturelle, mais pour le bien de notre département, on peut rêver !"

Témoignage

Patricia et Fabrice Caudard, Brit'Hôtel Le Cottage, Arnage

"Nous avons reçu le soutien de la CCI pour obtenir la certification Hôteler, une démarche de qualité de service (réservation, accueil des clients) validée par l'Afaq Afnor. Pour cet outil de management efficace, qui permet aussi bien de fidéliser la clientèle que d'impliquer le personnel, nous avons apprécié d'avoir à nos côtés un conseiller motivé et convaincant lors de ses interventions auprès de notre personnel avant la visite de l'auditeur."

Industrie



Le tissu industriel sarthois est dense et évolue. Pour soutenir la performance des entreprises à caractère industriel, quel que soit le secteur, le service Industrie de la CCI met son savoir-faire en matière de création, de transmission, d'innovation et de développement durable, à leur service.

Aujourd'hui, pour le maintien et la vitalité du tissu économique d'un territoire, l'un des enjeux majeurs est la transmission des entreprises à caractère industriel. En Sarthe, 30 % des dirigeants d'entreprises industrielles de plus de 10 salariés ont plus de 55 ans. *"La Chambre de commerce cherche à mobiliser tous les acteurs économiques autour de la transmission, une opération délicate dont le déroulement conditionne grandement l'avenir de l'entreprise"*, explique Maurice Thoumazeau, responsable Développement industriel à la CCI.

Confrontés à la difficulté d'organiser la circulation de l'information entre les cédants d'entreprises industrielles et les repreneurs potentiels, la CCI et

Sarthe expansion ont signé, en novembre 2003, une charte de partenariat avec l'Ordre des experts-comptables de la Cour d'appel d'Angers, l'association des experts-comptables, la Chambre des notaires et l'Ordre des avocats du Mans, pour mettre en place un dispositif de rapprochement gratuit à la disposition des professionnels et des repreneurs d'entreprises. Suite à cette charte, un outil internet, www.trans-reprise.com, est en ligne depuis 2005.

La vitalité du tissu économique sarthois passe par la nécessité d'innover en permanence. Consciente de cet enjeu, la CCI a inclus dans son service Industrie un volet innovation et intelligence économique (IE). Pour l'IE, elle mène des actions de sensibilisation avec, tous les mois, l'organisation de petits-déjeuners Gesico (gestion des informations et des connaissances) et apporte des conseils individuels en terme de gestion des informations et des connaissances et de protection des savoir-faire.

D'échanges et de conseils, il en est aussi question pour l'innovation avec le Prim (Pôle de recherche et d'innovation du Maine), géré par la CCI et l'université du Maine. Cette association a pour objectif de favoriser l'innovation industrielle en rapprochant les entreprises, les enseignants et les chercheurs au niveau local.

La CCI propose également des actions individuelles pour le développement des projets innovants (produits ou process). *"Nous accompagnons l'entreprise dans les différentes étapes de la démarche d'innovation, de l'idée jusqu'aux premières séries industrielles"*, explique Angélique Barré, responsable Projets innovants. *Nous la mettons en contact avec des partenaires spécialisés selon ses besoins (protection des innovations, démarche*

commerciale...) et nous assurons le suivi de l'avancée des projets".

L'objectif du service Industrie est aussi de soutenir les entreprises dans la mise en place d'un développement viable sur le long terme. Dans cette perspective, la Chambre de commerce les accompagne sur les questions de développement durable, terme générique regroupant l'environnement, la sécurité, la santé, la performance économique, le social... *"Les critères d'évaluation des entreprises ont changé, avant il s'agissait uniquement de la qualité des produits, du délai et du prix. Aujourd'hui, le chef d'entreprise doit prendre en compte d'autres éléments comme l'impact environnemental de l'activité et des produits. Les exigences des clients et des donneurs d'ordre ont évolué"*, constate Cyrille Naoarine, responsable QSE (qualité, sécurité, environnement) à la CCI. *Réfléchir à la problématique du développement durable, c'est assurer la pérennité de l'entreprise et le développement des territoires"*.

La CCI met principalement l'accent sur l'environnement, l'hygiène, la sécurité et la santé au travail en menant différentes actions : organisation de conférences par le club environnement/sécurité de la CCI, réalisation de diagnostics techniques et réglementaires, veille réglementaire, animation de groupes de travail. La Chambre de commerce, propose également aux entreprises des outils d'accompagnement à la certification. Ce n'est sans doute pas un hasard si la Sarthe est le département qui compte le plus d'entreprises certifiées iso 14 001, norme de management de l'environnement dans la région des Pays de la Loire.

Projet

La CCI est membre fondateur de l'Institut automobile du Mans (IAM) qui

a vu officiellement le jour en 2006. Sa mission est centrée sur l'animation industrielle régionale. "L'institut sera le bras armé pour coordonner les projets en matière d'innovation dans la filière auto-moto-camion. Il devra mettre les acteurs en contact, identifier les ressources et rechercher les partenaires industriels et les financements", affirme Claude Buchet, président de la commission Industrie, recherche, environnement de la CCI.

L'IAM est situé sur le technoparc des 24 Heures du Mans. Il abritera un hall d'exposition, des salles de formation, de bases de données et de simulations virtuelles ainsi que des ateliers.

"C'est un projet qui se veut rassembleur. Il n'y a pas de concurrence entre les structures", souligne Claude Buchet. Sur les 52 000 salariés employés par l'industrie dans la Sarthe, 7 774 travaillent pour l'automobile⁽¹⁾, les possibilités de développement sont donc importantes.

Parmi les partenaires de l'IAM figurent le pôle de compétitivité à vocation nationale et régionale Automobile haut de gamme qui met en place une organisation interrégionale sur la Bretagne, les Pays de la Loire et le Poitou-Charentes et le pôle à vocation nationale EMC2 (ensembles métalliques et composites complexes).

Et demain ?

L'automobile est une industrie fortement ancrée dans la Sarthe. Mais parlons aussi d'agroalimentaire, autre secteur fort du tissu industriel sarthois : avec ses 11 355 salariés, c'est le premier employeur industriel du département.

L'activité agro réunit l'ensemble des produits, véritable vivier d'entreprises. On y retrouve tous les métiers de bouche, de l'ultra-frais à la conserve appertisée, en passant par le produit frais.

Vitrine sur le plan national, voire international, des produits phares y sont fabriqués : les rillettes du Mans, les poulets de Loué... Les autres métiers gagnent tout autant leurs lettres de noblesse. On ne plaisante pas avec la qualité en Sarthe ! Il suffit pour s'en convaincre de voir le nombre de signes de qualité (label rouge, logo AB, logo CQ) présents dans l'ensemble du département et dans tous les métiers : rillettes, volailles, produits frais, conserves, vergers...

Cependant, ces secteurs sont très cloisonnés. Pour rapprocher ces industriels, une commission agro-alimentaire, présidée par Gérald Christ, a été créée à la CCI en 2005. des réunions d'informations sont organisées et la CCI réalise une veille normative et réglementaire.

Cette volonté de mutualiser les compétences, est un enjeu qui concerne l'industrie dans son ensemble.

"L'avenir, c'est le travail en réseau. Pour rester compétitives, les PME-PMI devront regrouper leurs compétences et monter des dossiers ensemble", prévoit Claude Buchet.

(1) Chiffres Profil Sarthe 2004



Témoignage

Christian Peinado BELIPA, Écommoy

"Notre entreprise, spécialisée dans les panneaux de particules de bois, a travaillé avec le service Industrie de la CCI pour un dossier CAP (Contrat d'appui à la performance). La CCI nous a aidés à monter le dossier et nous a mis en rapport avec différents partenaires. Lorsque nous avons des questions concernant des subventions ou la recherche et le développement, nous faisons souvent appel à la CCI car c'est pour nous un gain de temps, la certitude d'avoir un dossier bien fait et d'être dirigés vers les bons interlocuteurs".



International

À l'heure de la mondialisation, le développement à l'international est un atout incontournable pour les entreprises, même les petites... Pour les accompagner, la CCI a mis en place tout un ensemble de prestations organisées à l'échelon régional depuis 2001.

En Sarthe, le commerce extérieur se porte bien. L'évolution est meilleure que la tendance nationale puisque les

échanges qui étaient déficitaires de plus de 74 millions d'euros en 2001 ont dégagé un excédent de 183,396 millions d'euros en 2005. Les secteurs les plus représentatifs sont les équipements pour l'industrie automobile, les secteurs papier/carton, le matériel électrique et bien sûr les produits alimentaires avec les filières lait et viande. Mise à part l'industrie agro-alimentaire, on retrouve d'ailleurs les mêmes secteurs à l'importation.

Le service Appui à l'international de la CCI du Mans et de la Sarthe s'inscrit dans le dispositif CCI International Pays de la Loire qui regroupe les huit CCI de la région avec une vingtaine de personnes dédiées à l'international. Ce réseau travaille avec le Conseil régional pour la mise en oeuvre du programme des opérations à l'étranger. Celui-ci finance également certaines aides destinées aux PME exportatrices comme l'analyse internationale pour une première étude de marché ou une première participation à un salon à l'international et comme le financement des VIE (Volontaires internationaux en entreprise) recrutés par les PME ligériennes pour une mission d'un an à l'étranger.

CCI International entretient des liens étroits avec les missions économiques à l'étranger et ses partenaires privilégiés que sont les 112 CCIFE (Chambres de commerce et d'industrie françaises à l'étranger) et l'agence nationale pour l'exportation Ubfiance.

Par ailleurs, la CCI du Mans participe à l'animation de l'association Sarthe Export. Ses 60 adhérents se réunissent tous les mois pour évoquer un pays, une technique export ou visiter une entreprise. Le site internet www.sarthe-export.asso.fr qui affiche le savoir-faire de ses adhérents a reçu 84 000 visites en 2005.

Projet

Outre la poursuite de la détection de nouveaux exportateurs et le suivi de projets individuels, l'accent est mis sur l'appui aux porteurs de projets de groupements ou de filières. Une attention particulière est portée pour détecter, animer et accompagner des rapprochements d'entreprises autour de projets concrets.

Et demain ?

La commission Relations internationales de la CCI du Mans et de la Sarthe, présidée par Dominique Dachary, se réunit tous les 2 mois pour imaginer et mettre en oeuvre des actions de soutien à l'exportation des entreprises sarthoises. Comment réussir à mettre en oeuvre ce potentiel exportateur que constitue le tissu industriel disséminé dans le département et la région ? *"L'opportunité de prendre en charge l'indemnité d'un VIE Pays de la Loire pendant un an est une chance à saisir, explique Dominique Dachary. Pour un industriel, le VIE c'est : très peu de frais à sa charge, la prospection par un jeune formé à ses produits dans un pays étranger ou d'une clientèle étrangère, une vision neuve de nouveaux marchés sans forcément passer du temps à sillonner un pays étranger, des rapports réguliers sur la prospection/la vente, un soutien administratif et un suivi des objectifs de travail par un accompagnateur de la CCI.*

Quel chef d'entreprise n'en a pas rêvé ? Ceci est du domaine du possible, poursuit le président de la commission Relations internationales. Envisageons ensemble ces opportunités, regroupons nos synergies pour faire évoluer et augmenter les chiffres d'affaires. Contactez l'équipe de la CCI qui vous rendra visite. Essayons de construire ensemble."

Témoignage

Yves Legarda, Sorbial, Spay

"Nous travaillons depuis 4 ans à l'international. Pour nos nombreuses démarches, nous recevons l'appui du service International de la CCI, notamment dernièrement pour le recrutement d'un VIE. C'est aussi par leur intermédiaire que nous avons trouvé un avocat à Cuba. Il est essentiel à l'export d'avoir des compétences à proximité pour assurer une bonne réactivité face à nos besoins."



COMMISSION FINANCES

Le budget exécuté de la Chambre de commerce et d'industrie s'élevait à 19 115 550 € en 2005 : un exercice terminé avec un résultat de 10 651 €. La Taxe additionnelle à la taxe professionnelle (TATP) des entreprises y contribue pour 29,1 %. Elle était de 35,5 % il y a dix ans. Les ressources proviennent principalement des activités de formation professionnelle et de gestion des services publics à caractère industriel ou commercial.

Le taux de la Taxe additionnelle à la taxe professionnelle que la CCI est autorisée à prélever, est parmi les plus faibles de France et place la CCI du Mans et de la Sarthe au 18^e rang du classement national pour la modicité de son imposition. Sur une longue période, dans une perspective d'allègement des charges sur les entreprises, on peut se féliciter de cette performance de moindre charge fiscale consulaire. Sans ignorer cependant que la TATP finance les missions de service public que la CCI doit obligatoirement assumer au profit des entreprises. Sans perdre de vue non plus que c'est elle qui permet à la Chambre consulaire d'amorcer les tours de tables de financement d'actions et de réalisations dont elle prend l'initiative. La CCI veut développer sa relation fournisseur-client avec les entreprises. Elle doit aussi multiplier les partenariats avec les collectivités territoriales, pour répondre aux besoins nouveaux des entreprises, si possible en les anticipant, et par conséquent disposer pour cela d'une réelle capacité de mobilisation financière.

COMMISSION INFRASTRUCTURES

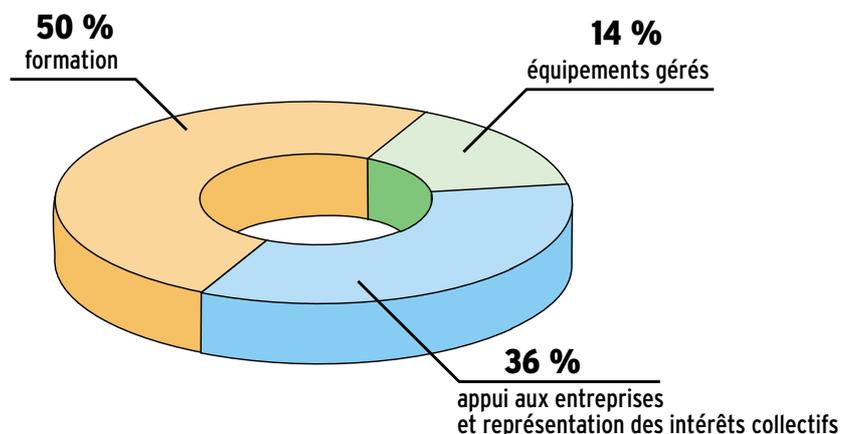
Exprimer l'intérêt général des entreprises auprès des pouvoirs publics à l'occasion des grands projets d'infrastructures est une des missions premières de la Chambre de commerce et d'industrie. Les occasions n'ont pas manqué, certaines étant encore très actuelles, de donner des avis sur des projets, de militer pour leur réalisation, de suivre celle-ci. Il en est ainsi des liaisons autoroutières, du TGV Atlantique, de l'avenir de la desserte TGV du Mans, de l'interconnexion TGV au sud de la région parisienne, du réseau haut débit.

La Chambre consulaire a parfois créé des infrastructures locales, se chargeant de les faire évoluer, en tout cas de les gérer, comme l'aérodrome du Mans-Arnage et le Centre routier de la Chapelle Saint-Aubin.



Jean-Luc Fournigault
1^{er} vice-président
Président de la commission Finances

Répartition du Budget 2005



Systemes d'information

Aujourd'hui, l'information est une ressource stratégique. Face à cet enjeu la CCI offre et développe un ensemble d'outils et de services pour accompagner l'entreprise notamment vers la révolution numérique.

Nouvelle base de données des CCI sur les entreprises de la région, le Système d'information régional sur les entreprises (Sire) permettra de centraliser l'ensemble des informations collectées sur les 90 000 entreprises des Pays de la Loire. Il revient à la CCI du Mans et de la Sarthe de maintenir à jour le fichier des quelque 13 700 répertoriées en Sarthe. Le Sire rendra possible une connaissance plus fine des entreprises et des territoires et en prévoit certaines évolutions. Dès lors, le développement des nouvelles

technologies de l'information et notamment Internet sont au cœur des préoccupations de la CCI. Ainsi, la sensibilisation des entrepreneurs à l'utilisation d'Internet constitue-t-elle la base des deux programmes. Une série d'ateliers pratiques ont été mis en place sur l'ensemble du département. De plus, l'accompagnement de projets par des diagnostics et du conseil permet aux dirigeants de ne pas rester sans réponse. La CCI a elle-même développé trois outils *on line* preuve de son implication dans la révolution numérique, lemans.cci.fr, trans-reprise.com et l'annuaire des sous-traitants sarthois sartho.biz.

e.business et e.administration

Dans le cadre de son activité courante, l'entreprise a chaque jour davantage recours à l'outil informatique, notamment dans ses relations avec l'administration. C'est ce qu'on appelle l'e.administration. Pour en favoriser l'accès, la CCI organise une formation d'une journée dédiée aux télé-procédures. Les formalités (déclarations, TVA, visas douaniers, déclarations Urssaf...) mises en place par les administrations y sont présentées.

Plus généralement, avec la croissance des échanges électroniques et de l'e-business, la sécurité devient de plus en plus cruciale. C'est pour répondre à cet enjeu que les CCI ont créé une signature électronique "Chambersign", reconnue par l'État, qui permet de sécuriser les échanges. Cette signature est délivrée par le Centre de formalités des entreprises et permet l'identification certaine d'un émetteur de message ou de formalités sur internet.

Projet

Pour répondre au fort besoin pour les entreprises de disposer, en un lieu, des ressources nécessaires pour faciliter

leurs projets Internet, la CCI souhaite développer une agence de l'économie numérique. Cette agence, située dans le hall de la CCI, constituera la vitrine des bonnes pratiques, des nouveaux outils, des offres locales des fournisseurs, les formations en Sarthe et animera les réseaux d'entreprises du secteur de l'économie numérique.

Et demain ?

Un portail économique et de services constitué d'un ensemble d'espaces thématiques gérés par les différents services de la CCI, constituera "l'entrée virtuelle" de la CCI et de ses services (formations, ressources...). "L'objectif, à court terme, est de permettre l'accès par internet à l'ensemble des ressources et des compétences de la CCI (informations, fichiers, prises de rendez-vous, catalogues de ressources, télé formalités, formations, clubs d'entreprises, guides de création...)", souligne Bernard Warain. Les quatre premiers espaces en développement sont : les technologies de l'information, l'environnement, l'intelligence économique et l'annuaire des prestataires de services aux entreprises en Sarthe.

L'ambition de la CCI est d'accélérer l'éclosion de la filière e-commerce en Sarthe par la mise en réseau des acteurs (prestataires Web, infographistes, hébergeurs de données, e-commerçants, juristes, transporteurs, organismes de paiement en ligne, prestataires marketing...) et la mutualisation des besoins. Demain, les nouveaux outils généreront de nouveaux comportements chez les clients, entreprises et particuliers. Les prévoir, c'est capter avant d'autres, de nouveaux marchés.



Ces dernières années, la CCI a fait évoluer son image de marque en affichant une identité forte et dynamique, notamment par une présence renforcée dans les médias locaux (TV, presse écrite, radio), mais aussi en donnant un sérieux coup de neuf à sa charte graphique.

La CCI s'est dotée d'une nouvelle charte graphique pour valoriser et renforcer son identité et son image auprès des entreprises, mais aussi du grand public. Le principe du dynamisme des courbes d'une vague aux couleurs du logo (lequel reste inchangé) a été retenu. L'objectif est d'harmoniser l'ensemble des documents émis en créant une homogénéisation visuelle et en améliorant la lisibilité de toutes les actions de communication. "À travers ce changement d'identité visuelle, nous avons souhaité plus que jamais donner du dynamisme, de la cohérence et de la clarté à nos actions", explique Jean-Claude Briant, président de la commission Communication de la CCI.

La CCI a également développé un véritable partenariat avec la télévision locale, Canal 8, afin de réaliser des émissions qui visent à faire découvrir le monde de l'entreprise au plus large public.

L'information et la communication passent aussi par le support *Maine éco* édité par la CCI. Magazine d'information sur l'économie locale et générale, il diffuse un maximum d'informations utiles à toutes les entreprises sarthoises : actualité économique, tendance des marchés, aspects juridiques et réglementaires, veille technologique, opportunités d'affaires...

Mais cet outil de diffusion de l'information ne pourrait exister sans un travail de veille économique, de recherche et de traitement de

l'information réalisé par le Centre d'information économique (CIE) de la CCI. Véritable centre de ressources, il apporte une réponse rapide à toutes les questions sur l'entreprise, son environnement ou sur l'économie.

Pour cela, le CIE dispose d'un fonds documentaire composé de plus de 50 titres de périodiques, d'annuaires d'entreprises, de rapports et d'études sur l'économie nationale, régionale ou sarthoise. Il assure une veille informative permanente sur l'environnement économique, à travers l'analyse d'articles sur les entreprises sarthoises et l'actualité économique locale.

Projet

La volonté de la CCI est de se positionner comme acteur incontournable en matière de veille économique locale. L'idée serait de mettre en place une lettre électronique à destination des entreprises internautes avec pour objectif d'apporter une information rapide et pertinente sur l'économie (tableaux de bord, indicateurs conjoncturels, observations/études économiques...)

Et demain ?

"En Sarthe, un des hauts lieux du journalisme se trouve au niveau du Technoparc, explique Bernard Warain. Tout au long de l'année s'y déroulent différentes manifestations (24 Heures auto, moto...) qui font venir un bon nombre de journalistes nationaux et internationaux. Alors, pourquoi ne pas profiter de ces événements pour diffuser de l'information sur les initiatives économiques sarthoises et créer un pôle de rencontres "journalistes-info" fondé sur les innovations."



Témoignage

500 responsables d'entreprises interrogés

Le magazine d'information économique, *Maine Éco*, diffusé tous les deux mois à 14 300 entreprises sarthoises (commerçants, industriels et prestataires de services), dispose d'une notoriété incontestable.

La perception qu'en ont ses lecteurs a été analysée lors d'une étude de lectorat réalisée en novembre 2005 auprès de 500 responsables d'entreprises. Il en ressort que : 96 % des décideurs interrogés connaissent *Maine Éco*, 93 % le lisent, 80 % des lecteurs trouvent l'information traitée dans le magazine assez intéressante, voire même 16 % très intéressante, et enfin 64 % considèrent *Maine Éco* comme un magazine d'information sur l'économie locale.

Enseignement et Formation



Témoignage

Guillaume de Farcy, ancien élève de l'Escra-Isclam (promotion 2003), aujourd'hui conseiller commercial pour la concession BMW à Rennes.

"J'ai voulu entrer à l'Escra car c'est l'école de référence dans le monde de l'automobile et la formation que j'y ai reçue m'a complètement emballé. Et bien qu'ayant déjà intégré le milieu professionnel, j'ai pu parfaire ma connaissance du produit automobile dans tous les domaines, de la mécanique au management, en passant par la démarche commerciale. L'enseignement de l'Escra a, en effet, la spécificité d'être très éclectique et permet d'acquérir une bonne culture générale qui me sert tous les jours dans mon métier. C'est un très bon bagage."

S'impliquant pleinement dans l'apprentissage, la formation professionnelle et l'enseignement supérieur, afin d'optimiser l'insertion professionnelle des jeunes et la formation de tous les salariés, la CCI n'a jamais hésité à déployer d'importants moyens pour développer ce service et accomplir ses différentes missions : enseigner et former, conseiller, réaliser des bilans de compétences, préparer à la validation des acquis de l'expérience et accompagner vers l'emploi.

Les activités d'enseignement et de formation de la CCI représentent, avant tout, un service rendu aux entreprises. "Notre souci permanent est de contribuer au développement des entreprises en formant, aujourd'hui, le personnel dont elles auront besoin demain et en préparant les futurs repreneurs ou créateurs. Nous sommes la cheville ouvrière entre le passé et l'avenir", explique Jean-François Girault, le président de la commission Enseignement et formation de la CCI du Mans et de la Sarthe. "C'est pourquoi, toutes les formations que nous mettons en place répondent réellement à la volonté des entrepreneurs. Notre volonté est de coller à la réalité et d'être un lien utile entre le salarié et l'entreprise."

Ainsi, plus de la moitié du budget de la chambre consulaire est consacrée à la formation. "Grâce à ces financements, nous pouvons proposer des formations pour tous les niveaux, dans tous les secteurs d'activités, collectives ou sur-mesure, qui dans tous les cas correspondent aux besoins des salariés et des entreprises", souligne Jean-Louis Chevalier, directeur de la Formation. Pour ce faire, le service Enseignement et formation s'appuie sur deux types de produits : la formation initiale (formation en alternance-apprentissage

et enseignement supérieur) et la formation continue (formation des salariés d'entreprise, formation-reconversion).

Des résultats remarquables grâce à des enseignants de qualité

De toute évidence, cette politique porte ses fruits. Pour s'en convaincre, il suffit de prendre connaissance des résultats qui montrent que le taux d'insertion des apprentis, étudiants ou stagiaires dans l'entreprise, à 6 mois, atteint les 80 % en moyenne, voire les 98 % pour l'Escra. "Telle est bien la preuve que nos formations répondent vraiment aux attentes des chefs d'entreprises, précise Jean-François Girault. Cette réussite s'appuie sur les compétences de formateurs ou intervenants expérimentés, en prise avec le monde de l'entreprise et formés grâce à un programme interne original".

Six établissements pour une même vocation

Le pôle formation de la CCI, comprend six établissements (le Groupe CCI Formation, le Groupe Escra-Isclam, l'EGC du Maine, l'Ismans, d'IDFC-CEL et l'IDC) et deux services transversaux (l'informatique et la communication).

Le Groupe CCI Formation

Au cours des années 80, le CFA quitte progressivement le modèle du lycée professionnel pour entrer dans une dynamique de véritable centre de formation professionnelle en alternance, à travers la mise en place d'une organisation tournée vers l'entreprise.

Dans les années 90, le CFA devient CCI Formation et renforce de nouveau la qualité et la variété de son offre. Des outils sont ainsi mis en place pour développer une pédagogie spécifique de l'alternance, les premières formations de maîtres d'apprentissage voient le jour, de même que le dispositif de

formation de formateurs internes. Depuis la fin des années 90, CCI Formation poursuit le développement de ses activités de formation et de conseil. Il devient ainsi, en 2004, le Groupe CCI Formation et l'ensemble des formations dispensées (plus de 40 diplômes préparés) est regroupé en Instituts des Métiers*. Chaque année, il accueille 1 500 apprentis, encadrés par 130 formateurs.

* Institut consulaire des métiers de l'automobile, Institut des métiers du commerce, Institut supérieur du management et de la gestion (BTS), Institut des métiers de l'informatique, Institut des métiers de la restauration, Institut des métiers de la santé, Institut des métiers de la formation.

Le Groupe Escra-Iscam

L'Escra (École supérieure du commerce des réseaux de l'automobile) a vu le jour en 1972, tandis que l'Iscam (Institut supérieur du commerce automobile du Mans) est né en 1985. "Ce groupe a vocation à former des professionnels pour la distribution automobile, capables de s'intégrer dans l'ensemble des réseaux", résume Olivier Selfort, le directeur de l'établissement. Dans cet esprit, le Groupe Escra-Iscam, dont l'école professionnelle est implantée sur plusieurs sites français, a récemment mis en place une formation d'attaché commercial en véhicules industriels.

L'EGC du Maine

Créée en 1989, l'École supérieure d'administration des entreprises a pris la dénomination d'École de gestion et de commerce du Maine en 2003. Rayonnant sur les départements de la Sarthe, de l'Orne et de la Mayenne, elle appartient à un réseau national de 25 écoles et accueille plus de 70 étudiants (près de 25 par promotion) sur une formation de trois ans reconnue par l'État.

L'EGC, désormais implantée sur la technopôle de l'Université du Maine, "forme des cadres opérationnels en gestion, commerce et management, destinés à travailler dans des PME généralistes. Nous développons plus spécifiquement les concepts d'entrepreneuriat et de création d'entreprise. Nous privilégions également les liens directs avec le monde du travail et, par conséquent, les stages en France et à l'étranger. C'est pourquoi, nous obtenons d'excellents résultats d'insertion dans l'entreprise**", souligne Alain Garcia, directeur de l'EGC du Maine.

** 95 % au bout de six mois.

L'Ismans

L'Institut supérieur des matériaux et mécaniques avancés (Ismans) a été fondé en 1987 et a été habilité par la commission des Titres d'ingénieurs en 1992. Il forme des ingénieurs dans le domaine des sciences et technologies de l'information et de la communication appliquées au génie numérique des matériaux, à l'ingénierie virtuelle en mécanique et aux mathématiques pour l'ingénierie financière et managériale.

Membre de la Conférence des grandes écoles et Campus européen de l'université du Québec, l'Ismans a su acquérir une dimension internationale tout en développant une double compétence dans l'ingénierie et le management. "Nous formons 250 ingénieurs par an qui trouvent aisément du travail, notamment dans les secteurs de l'aéronautique, des matériaux, des cosmétiques ou de l'industrie navale. En 2005, 60 % de la promotion était placée avant d'obtenir son diplôme", souligne Alain Le Méhauté, directeur de l'Ismans, rappelant les liens forts qui unissent l'école et les entreprises sarthoises, en termes de recherche et d'innovation. "Nous avons même créé des entreprises de pointe sur le site".



Témoignage

Charlène Fronteau, ancienne élève CAP Vente alimentaire (promotion 2003), aujourd'hui boulangère à Noyen.

"Durant les deux années du CAP, j'ai apprécié le sérieux et la disponibilité de l'encadrement. Les professeurs m'ont toujours soutenu et c'est, à mon avis, le plus important dans une école de formation. Grâce à cet enseignement et à mon diplôme, j'ai immédiatement trouvé du travail dans le domaine qui me plaisait et, aujourd'hui, au sein de la boulangerie que j'ai reprise récemment avec mon mari, je mets quotidiennement en application ce que j'ai appris au centre".



Témoignage

Guillaume Opportune, ancien élève de l'EGC, aujourd'hui fondateur et gérant de la SARL Autonomis (vente de matériel médical et paramédical) au Mans.

"À l'EGC, j'ai avant tout apprécié le caractère concret de l'enseignement et, dans ce même esprit, la qualité des intervenants qui ont su nous faire part de leur expérience quotidienne en entreprise. C'est à la suite d'un stage effectué dans le cadre de l'école que j'ai trouvé mon premier emploi et c'est également avec le soutien de la CCI que j'ai pu créer mon entreprise. Cette création correspondait d'ailleurs à mon projet de fin d'études".

L'IDFC-CEL

L'IDFC-CEL regroupe, depuis 2005, l'Institut pour le développement de la formation continue (IDFC) et le Centre d'étude des langues (CEL). La vocation de cet établissement est d'aider les entreprises et leurs salariés à s'adapter aux mutations économiques et technologiques par l'entretien et le perfectionnement des compétences.

"Nous pouvons proposer une palette quasi illimitée de formations courtes, classiques ou sur-mesure, en fonction des souhaits exprimés par les entreprises que nous accompagnons dans la définition des besoins et dans la gestion des actions de formation, explique Michel Juzeau, directeur de l'établissement. Les stages peuvent être intra ou inter-entreprises".

Le CEL, quant à lui, qui appartient à un réseau national, a su faire ses preuves en près de vingt années d'existence en matière de formation linguistique.

L'IDC

L'Institut pour le développement des compétences assure une position d'interface entre les besoins en nouvelles compétences des entreprises et les établissements de formation de la CCI.

"Nous constituons une structure souple proposant des prestations aux entreprises (diagnostic de ressources humaines...) et aux salariés, aux jeunes ou aux personnes sans emploi (bilan de compétences, validation des acquis de l'expérience, diagnostic ou reclassement professionnel...)", résume Marie Duchaine, responsable de l'IDC.

Et maintenant ?

Les mutations économiques, technologiques et démographiques du monde du travail vont encore s'accélérer. Le rôle des services Formation de la CCI, dans ce contexte, est plus que jamais de produire des compétences nécessaires au développement des

entreprises. Pour ce faire, la CCI demeure, en permanence, à l'écoute des entreprises avant d'identifier, voire d'anticiper les besoins, pour proposer des réponses adaptées.

"Déjà, ces dernières années, le dispositif de formation a beaucoup évolué, tant dans la méthode que dans les moyens mis en œuvre. L'introduction de l'informatique a notamment changé beaucoup de choses, explique Jean-François Girault. Nous avons l'obligation d'augmenter notre réactivité et d'individualiser de plus en plus les enseignements".

Dans cet esprit, les responsables de la CCI, élus et techniciens, sont en train de développer un dispositif de "modularisation" des formations. "Cette innovation consiste à adapter les cursus aux besoins individuels en organisant la formation en blocs de compétences correspondant à des grands secteurs d'activités, explique Olivier Selfort. Notre objectif est d'intéresser un nouveau public, notamment salarié, qui souhaite renforcer ses compétences tout en prenant son temps pour passer le diplôme. Ce système doit nous permettre d'individualiser les parcours."

Les projets

La construction et l'adaptation des locaux sur le campus de la Californie

Ce projet est mené en partenariat avec la Région, le Département et Le Mans métropole. Il comporte deux chantiers étroitement liés : la construction de locaux complémentaires et la restructuration de certains bâtiments ou corps de bâtiments. "Notre objectif est d'améliorer les conditions de travail de tous les usagers et surtout de coller aux besoins en favorisant, en particulier, l'individualisation de la formation, explique Jean-Louis Chevalier. Ces travaux, qui devraient s'achever mi 2007, doivent nous permettre de

consolider le pôle formation des métiers de l'automobile et d'offrir un meilleur accueil aux apprentis, grâce à la rénovation des locaux du CFA."

Le chantier comprend la réhabilitation du bâtiment de l'Escra-Iscom (déjà en cours), la construction de nouveaux locaux (bureaux, salles, ateliers pour le domaine de l'automobile), le déplacement du centre de ressources vers un espace trois fois plus important et la création d'une zone d'accueil pour les apprentis. De surcroît, ces travaux sont intégrés dans le cadre d'une démarche HQE (Haute qualité environnementale).

La création d'une nouvelle école supérieure double compétence

Pour répondre à un besoin fort, la CCI a choisi de mettre en place une école supérieure d'ingénieur d'affaires en partenariat avec la Région, le Département, Le Mans métropole et l'École supérieure de vente de la CCI de Versailles. Elle sera implantée sur la technopole universitaire, au sein d'un pôle d'enseignement supérieur CCI regroupant également l'Ismans et l'EGC du Maine.

Ce projet, qui verra le jour dès septembre 2007, vise à apporter à des techniciens, techniciens supérieurs ou ingénieurs une formation sur trois ans, de haut niveau I (bac +5), représentant une compétence supplémentaire dans les domaines du développement commercial, de la coordination d'affaires et dans la gestion des entreprises.

Les projets des écoles

Groupe CCI Formation

Le Groupe CCI Formation est en train de mettre en place un projet quinquennal qui vise à rendre l'apprenti acteur autonome de son projet et de sa formation. Pour répondre à ce projet, cinq lignes directrices ont été définies : accompagner le jeune dans son projet

de formation professionnelle, ouvrir et adapter l'offre de formation au territoire, fixer et développer la mission sociale et éducative du CFA, favoriser la professionnalisation des acteurs et adapter les moyens aux objectifs.



Groupe ESCRA-ISCOM

Le Groupe Escra-Iscom s'est fixé trois objectifs : asseoir la formation dans le domaine des véhicules industriels en formant des attachés commerciaux, s'ouvrir à de nouveaux publics par le biais de la "modularisation" et, surtout, mettre en place, au sein des nouveaux locaux, un pôle automobile rapprochant les formations dispensées par l'Escra-Iscom et le Groupe CCI Formation. *"Il s'agit de proposer une pépinière de compétences couvrant l'essentiel des métiers de l'automobile, d'unifier et de mutualiser les moyens pour répondre à toutes les demandes"*, explique Olivier Selfort.

L'EGC du Maine

L'EGC du Maine a la volonté, dès la rentrée 2008, de franchir le cap des 100 étudiants. À cette même époque, elle devrait aussi entrer dans ces nouveaux locaux du Campus universitaire sur le pôle aménagé par la CCI. Parallèlement, si le dossier déposé en Région est accepté, l'école devrait s'ouvrir à l'apprentissage et ainsi augmenter encore ses effectifs.

Témoignage

Alain Kermorvant, directeur de la Formation des MMA.

"Nous travaillons avec le Centre d'étude des langues (CEL) depuis de nombreuses années et avons même renforcé, récemment, cette collaboration pour des formations de groupes ou individuelles. Ainsi, aujourd'hui nous déléguons la quasi-totalité de la prestation, qui nous satisfait pleinement. À l'évidence, le CEL a bien pris conscience de la nature de nos besoins et de nos exigences".

Témoignage

Laurent Audry, ancien élève du CFA (de 1988 à 1992), aujourd'hui propriétaire de la carrosserie des Pins à Changé.

"Le CFA m'a beaucoup apporté puisque j'ai été embauché dans l'entreprise où j'avais suivi mon apprentissage. J'y suis devenu chef d'atelier, avant de créer ma propre entreprise de carrosserie.

J'ai surtout apprécié que les cours soient donnés par des formateurs qui connaissent très bien le milieu professionnel et c'est pour cela que l'enseignement est vraiment concret. C'est ce qui fait la différence entre le CFA et les autres établissements.

D'ailleurs, depuis mon installation, j'ai accueilli une dizaine d'apprentis.

Aujourd'hui encore, je forme trois apprentis de CCI Formation et je ne suis pas inquiet pour leur avenir. L'alternance est vraiment une bonne école !"

Témoignage

Yann Le Naour, ancien élève de l'Ismans (promotion 1999), aujourd'hui responsable d'agence pour l'entreprise Teuchos à Mérignac (33). Cet ingénieur travaille essentiellement pour le groupe Safran (ex-Snecma), dans le domaine des moteurs à propulsion solide.

"La formation que j'ai reçue à l'Ismans a totalement répondu à mes attentes : renforcer mes compétences en mécanique et acquérir la pratique de nouveaux outils, notamment dans les domaines des matériaux et des calculs éléments finis. Grâce aux enseignements techniques dispensés à l'école, j'ai pu intégrer le monde de l'aéronautique, comme je le souhaitais, mais aussi me familiariser avec les notions de gestion de projet et de management qui me sont utiles chaque jour. En ce sens, l'Ismans propose un enseignement à la fois de haut niveau, mais aussi très pratique et concret qui permet d'être immédiatement opérationnel, autonome et capable de travailler dans de nombreux domaines d'activités. Aujourd'hui, je suis encore en contact avec certains de mes anciens professeurs, qui ont toujours su se montrer disponibles et je travaille régulièrement avec des anciens élèves de l'école".



Ismans

Dès la fin de ce mois d'octobre, l'un des projets phares de l'Ismans sera sous les feux de l'actualité : le bateau réalisé par les étudiants, conçu par un ancien élève et soutenu par de nombreuses entreprises sarthoises, prendra part à la célèbre course trans-atlantique La Route du Rhum, barré par François Angoulvant, professeur à l'Ismans.

De plus, l'institut va ouvrir une nouvelle section axée sur la double compétence "mathématiques et management".

En parallèle, l'Ismans a initié et développé un projet européen prônant l'instauration de nouveaux modèles de gouvernance pour la science et l'innovation. "Il s'agit d'un modèle alternatif qui doit renforcer l'efficacité des centres de recherche", explique Alain Le Méhauté, qui travaille avec de nombreux partenaires publics et privés sur ce dossier majeur.



L'IDFC-CEL

L'IDFC-CEL prévoit de développer de nouvelles formations, notamment dans les secteurs de l'international et la santé (en partenariat avec le centre de l'Arche, sur l'immobilisation des rachis). De plus, l'institut s'apprête à mettre en place des ateliers permanents de bureautique, assurant une formation personnalisée et encore mieux adaptée aux besoins.

L'IDC souhaite, davantage encore, être le médiateur entre l'entreprise et les salariés et renforcer l'accompagnement de la personne dans sa recherche d'emploi.

En résumé, le service Enseignement et formation souhaite conforter et développer ses partenariats et inscrire ses activités dans le cadre de la loi Fillon qui favorise la formation tout au long de la vie, à travers des processus comme le DIF (Droit individuel à la formation) et la VAE (Validation des acquis de l'expérience).

Établissements	Effectifs annuels	Effectifs pédagogiques	Taux de réussite aux examens	Taux d'insertion professionnelle à 6 mois
Groupe CCI Formation	1 500 apprentis	130	77 %	80 %
Groupe Escra-Iscom	160 stagiaires	50	90 %	98 %
EGC du Maine	70 étudiants	40	80 %	95 %
Ismans	240 étudiants	110	95 %	70 %
IDFC/CEL	4 200 personnes formées	80 personnes		

